

PRIX D'ABONNEMENT

Franc pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois 5.—
Trois mois 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPA RTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION. Includes arrival and departure times for various locations like Locle, Morteau, Besançon, etc.

— VENDREDI 9 FEVRIER 1894 —

La Chaux-de-Fonds

- Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hautert).
Société de gymnastique Anoiienne. — Assemblée générale, samedi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société de gymnastique d'hommes. — Soirée familiale, samedi 10, à Bel Air.

La petite propriété

Dans un récent article adressé au Figaro, un collaborateur de ce journal soutient que pour combattre avec succès les exagérations du socialisme, il faudrait raffermir et renforcer la petite propriété.

Il faut donc chercher les moyens de sauvegarder les petits domaines. Pour son argumentation, l'auteur de l'article part du fait que le Code prévoit l'abandon, au cultivateur exproprié, d'une vache ou de deux chèvres, avec de la farine et des herbes pour se nourrir lui et ses bêtes pendant un mois.

Ces quelques mots du Code, dit-il, sont humains, mais un lit, des outils, une vache ou deux chèvres, est-ce suffisant pour permettre

au cultivateur de vivre d'une nouvelle vie de travail? Puisqu'on a réservé par humanité ces quelques objets, pourquoi ne fait-on un pas de plus? Pourquoi ne réserve-t-on pas quelque chose à quoi ces outils puissent servir? Puisque on excepte de la saisie ce lit où il couche, pourquoi n'en pas excepter encore ce toit qui lui sert d'abri? Puisque on lui conserve l'outil qui cultive, pourquoi ne pas lui conserver ce champ qui entoure sa maison — non pas toute sa petite propriété dont il vend les produits, mais l'étroit espace d'où il tire sa nourriture pour lui et sa famille, le noyau de son exploitation agricole qui subsisterait alors même que tout le reste disparaîtrait.

Dans la plupart des Etats de l'Union, lorsqu'un cultivateur veut se prémunir, lui et sa famille, contre les mauvais coups de la fortune, contre ses propres entraînements, il peut mettre à l'abri pour toujours la maison qu'il habite et une petite partie de sa propriété. Il lui suffit de faire une déclaration devant les autorités, par exemple le recorder du comté. Assurément, il ne peut faire déclarer insaisissable un grand espace de terres, ni une maison d'une grande valeur. Le Homestead est limité, soit par son étendue, comme dans l'Etat de Wisconsin où il ne peut excéder 10 acres à la campagne et un demi-acre à la ville, soit par sa valeur, comme dans le Massachusetts où il ne peut dépasser 500 dollars.

Teis sont, à grands traits, les principes de la Homestead exemption law. C'est en 1839, à la suite d'une crise qui avait ruiné beaucoup de fermiers, que le Texas promulgua le premier cette loi garantissant le cultivateur contre toute saisie. Les effets en furent si bien-faisants que peu à peu, s'imitant les uns les autres, trente-trois Etats l'ont expérimenté et même dix-huit d'entre eux l'ont inscrite dans leur constitution politique.

Les Américains regrettent-ils leur enthousiasme de la première heure? Nullement. Le secrétaire de la légation anglaise à Washington écrivait, il y a quelques années: « Il existe indubitablement dans les Etats des milliers de familles qui ont été sauvées d'une ruine complète par ces humaines précautions... Les avantages provenant de cette législation sont très grands et l'assentiment général de l'opinion se trouve en faveur de ces lois, comme le prouve le fait de la tendance à étendre plutôt qu'à restreindre les exemptions offertes, et toute tentative pour diminuer ou rapporter par la loi les privilèges accordés serait repoussée de tous côtés avec indignation. » Le consul Lyall, du Texas, rapporte ce qu'on dit

dans cet immense Etat de la loi d'exemption: « Qu'elle encourage le peuple à se marier, à être industriels, à acquérir des biens, qu'elle empêche les gens qui sont malheureux d'être ruinés et expulsés par leurs créanciers, et que tout le monde sachant fort bien que la propriété foncière de chacun (jusqu'à une certaine somme) ne peut servir de garantie, les affaires s'opèrent sur cette base et par conséquent il ne s'ensuit aucune injustice. »

Passons aux objections. — Mais le Homestead frustre le créancier! — Pas le moins du monde, s'il est averti, avant de prêter, que le bien de famille est insaisissable. — Mais si le propriétaire garde le droit de vendre ce qu'il ne peut hypothéquer, il vendra par avance pour emprunter et le but de la loi sera manqué? — Assurément, il le pourra, s'il obtient la signature de sa femme dans un acte notarié, mais autre chose est de pouvoir, autre chose est d'hypothéquer, car là le danger est loin, la saisie à peine entrevue comme une éventualité chimérique, autre chose est de se décider à vendre, par avance, jusqu'à son dernier lopin de terre. Mais si vous diminuez le gage du créancier, vous diminuez ainsi le crédit du cultivateur, ce fameux crédit agricole dont on parle tant!

Tout d'abord, le Bien de famille ne comprendrait pas toute la propriété: on pourrait le limiter pour l'habitation et le champ qui l'entoure à une valeur maxima de 5,000 fr., par exemple. Ensuite la loi nouvelle n'obligerait personne: elle donnerait seulement la liberté de se protéger d'avance par le Homestead comme on a la liberté de se ruiner d'avance par l'hypothèque.

Enfin, est-ce un crédit si désirable, si utile que celui qu'on obtient en engageant sa dernière ressource, son suprême gagne-pain, n'est-ce pas un mirage, un mensonge destiné à tromper l'emprunteur sur son véritable état, sur ses forces, sur ses chances, à lui cacher qu'il est à bout de ressources et qu'il faut recommencer une nouvelle vie?

N'est-ce pas là le cas de répéter le mot du président Dupin: « Le crédit territorial soutient le paysan comme la corde soutient le pendu! » D'ailleurs, les hommes pratiques l'ont si bien compris que les propagateurs les plus énergiques, les plus dévoués du crédit agricole, comme M. Milcent du Syndicat de Poligny, sont en même temps partisans du Homestead.

Ce sont là choses d'Amérique! nous dirait-on peut-être en hochant la tête. — Soit. Nos cépages qui nous donnent du vin, depuis le phylloxéra, en sont aussi et si l'on ne veut jamais des réformes qui ont été expérimentées à l'étranger, parce qu'elles ont été expérimentées à l'étranger, on est obligé d'adopter celles qui n'ont été expérimentées nulle part. On se condamne ainsi à innover sans bases ou à se morfondre sans progrès. Assurément, il y aurait des difficultés de détail à greffer la loi américaine sur le tronc de nos Codes et les gens de chicane ne manqueraient pas d'en faire naître s'il n'y en avait pas. Il est certain, par exemple, qu'il faudrait absolument libérer de tous frais la déclaration et la publication du Homestead, sans quoi pas un paysan ne voudrait s'y résoudre. Mais il s'agit de sauver la petite propriété! Il y a plus de 9,000 saisies immobilières par an. Hésiterait-on plus longtemps?

Et que l'on ne croie pas que ceci est l'expression d'un sentiment individuel, local, ou même restreint à la France. Le mouvement « propriétaire » est international, comme le mouvement prolétaire. En Italie, les hommes d'Etat, comme M. Luzzati, Chimirri, anciens ministres, des juriconsultes comme M. Santangelo Spoto Ippolito, de nombreux agriculteurs comme ceux de l'Académie des Georgofili de Florence, agitent la question du Homestead. En Angleterre, ce sont des économistes comme M. Devas qui l'ont lancée, et une association existe à Londres qui n'a d'autre but que d'obtenir des lois de Homestead. En France, l'idée a été soutenue par de nombreux écono-

mistes au sein des Unions de la paix sociale, à l'Académie de législation de Toulouse et, ce qui est plus probant encore, des conseils généraux de départements agricoles ont émis des votes dans ce sens. Ce mouvement, qui tend à s'accroître, est évidemment très démocratique, mais en même temps très contre-socialiste.

Le socialisme c'est le: tout à l'Etat! le Homestead c'est le: quelque chose à l'individu! Le socialisme, c'est tout le monde prolétaire; le Homestead, c'est beaucoup de gens propriétaires. C'est non pas la seule, mais une des lois bienfaisantes et sagement protectrices qui pourraient consolider la barrière que la petite propriété oppose à la Révolution. « Et vous croyez avec ce fétu arrêter le train socialiste lancé à toute vapeur! » nous diront les gens qu'affolent les prophéties des collectivistes débitées avec un aplomb de somnambule de foire. Mais il y a mieux à faire qu'à écouter ces railleries. Laissons les socialistes annoncer la fin du monde, et nous, non seulement continuons à bâtir, mais continuons à planter pour les années qui viennent et surtout par des lois comme celles du Homestead, à conserver aux travailleurs de la terre ce qu'ils ont planté. Robert de la SIZERANNE.

Nouvelles étrangères

France. — La Chambre a fixé à samedi la discussion du projet élevant les droits sur les blés. M. Fabarot, socialiste, interpelle sur la fermeture de la Bourse du travail, qu'il trouve illégale et qu'il qualifie de provocation aux ouvriers. M. Dervillers, socialiste révolutionnaire, affirme que les socialistes veulent modifier et non supprimer la société.

La Chambre a renvoyé à samedi la suite de l'interpellation.

Le conseil des ministres a reçu communication d'une dépêche du gouverneur du Sénégal mentionnant le bruit qu'une colonne légère aurait été surprise par les Touaregs à quelque distance de Tombouctou. Les détails manquent. La sécurité paraît complète à Tombouctou. Des renseignements ont été demandés.

Le conseil des ministres s'est occupé de la question du régime des entrepôts et de l'admission temporaire des blés. M. Burdeau, ministre des finances, déposera un projet réduisant à une année la faculté d'entrepôt des blés.

La commission des douanes de la Chambre a approuvé le rapport sur les blés. Le rapporteur demandera que la discussion soit fixée à samedi.

M. Carnot, souhaitant la bienvenue aux délégués de la conférence sanitaire internationale, leur a dit: « Vous venez accomplir la grande œuvre de défense de l'humanité contre les ennemis qui la menacent. Vous donnez ainsi un exemple de ce que peuvent l'union et la solidarité des nations civilisées dans les intérêts communs. » M. Kustein, délégué autrichien, a remercié M. Carnot.

L'anarchiste nommé Willis, qui a tiré un coup de revolver sur la foule lors des fêtes franco-russes, a été condamné à cinq ans de réclusion.

Suivant le Temps, plusieurs officiers de la colonne détruite par les Touaregs auraient disparu.

Mort de Mme Maria Deraismes. — Mme Maria Deraismes est morte mercredi, des suites d'un cancer, à l'âge de 67 ans.

Présidente de la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits, Mme Maria Deraismes fut journaliste, auteur dramatique, conférencière militante. On sait la large part qu'elle prit au mouvement entrepris par plusieurs groupes féministes pour l'émancipation de la femme. Elle avait commencé par faire du théâtre et avait fait représenter vers 1860 plusieurs petites pièces. Collaboratrice de plusieurs journaux, entre autres du Nain jaune, de Gregory-Ganesco, elle fit une série de conférences sur le droit des femmes.

Lors de l'apparition de l'Homme-Femme, de M. Alexandre Dumas fils, elle publia en ré-

ponse une brochure, *Eve contre Dumas*, qui fit un certain bruit.

En 1878, elle ouvrit le Congrès des femmes, et présida aux côtés de Victor Schœlcher le congrès anticlérical de 1881. Le 1^{er} janvier 1882, elle se faisait recevoir franc-maçonne à la loge des libres-penseurs du Pecq, qui dépend du rite écossais.

Les principaux ouvrages publiés par M^{me} Maria Deraismes sont : *la Femme et le droit*, *la Femme dans la famille*, *la Femme dans la société nouvelle*, et, en dernier lieu, *les Droits de l'enfant et l'épidémie naturaliste*, critique de l'école naturaliste.

Nul ne refusera ce témoignage à M^{me} Maria Deraismes qu'elle fut une convaincue et une vaillante.

Ses obsèques seront purement civiles.

Allemagne. — Le Reichstag a adopté les principaux paragraphes d'une proposition présentée par M. Grœber, du centre, et par M. Rickert, de l'Union libérale et tendant à modifier certaines conditions matérielles du lors des élections par le parlement allemand. Suivant les nouvelles dispositions, aucune circonscription électorale ne devra compter moins de 125,000 habitants. Le conseil fédéral sera chargé de confectionner pour toutes les circonscriptions des bulletins de vote égaux par le poids et la grandeur. Ces bulletins devront être émis par les électeurs dans des enveloppes timbrées par l'autorité, non transparentes, ayant toutes même grandeur, même couleur et même forme.

— *Fausse monnaie meilleure que la bonne.* — Il circule actuellement à Berlin de fausses pièces de un marc très habilement imitées et qu'on ne peut distinguer des bonnes que par la netteté un peu moindre de l'inscription et le toucher légèrement gras. D'après les renseignements donnés par des personnes expertes à la *Gazette de Francfort*, ces pièces contiennent, au cours actuel, environ 40 pfennigs d'argent, tandis que les bonnes pièces n'en contiennent que 35 environ. Le faux monnayeur a spéculé sur les bas cours actuels et réalisé encore un bénéfice de 54 pfennigs, tout en livrant des pièces d'une valeur supérieure à celles de l'Etat. Le même fait s'est produit il y a quelque temps à Cologne.

Angleterre. — Les « inemployés » de l'esplanade de Tower hill, qui ne sont assurément pas les « sans-travail » les plus à plaindre et qui s'entendent trop bien à faire une carrière du manque d'ouvrage, continue à s'imposer à l'attention publique. On se rappelle que M. Asquith, secrétaire d'Etat pour l'intérieur, avait annoncé l'intention de sévir quant il y aurait véritablement lieu, c'est-à-dire quand les orateurs en plein vent se rendraient coupables du délit d'incitation à la révolte. Or, « l'un des organisateurs de la Fédération démocrate-socialiste », un nommé Williams, est accusé, sur le témoignage de la presque unanimité des reporters présents aux derniers meetings qu'il a présidés, d'avoir préconisé l'emploi de la dynamite. Il protesta contre ces attaques dans une lettre à la presse et prétend s'être borné à citer une phrase du plus distingué et du plus estimé des députés ouvriers, M. John Burns, membre du conseil du comté de Londres.

Il est probable que la question sera bientôt tranchée et que le délinquant — s'il l'est réellement — sera puni, car la police était représentée, dans la réunion dont il s'agit, par un sténographe qui a transmis au ministère de l'intérieur et au sollicitor de la trésorerie le texte littéral des paroles incriminées.

Depuis qu'il se sent menacé, Williams s'est hâté de répudier toute attache avec les anarchistes étrangers. Un autre représentant de la Fédération socialiste-démocrate, a prononcé un discours pour déconseiller le recours à la propagande par le fait.

— Un journaliste anglais s'est amusé à dresser la liste des hommes qui, après avoir débuté dans la vie comme maîtres d'école ou instituteurs, se sont distingués dans le service public. La France est représentée, d'après notre confrère, par M. Dupuy et par l'ambassadeur actuel à Londres, M. Decrais. Puis viennent M. Steen, le leader du parti radical norvégien, qui dirigea pendant vingt ans une école à Stavanger ; M. Baccelli, membre du cabinet Crispi, qui s'occupa d'enseignement à Milan ; le docteur Dokitch, ex-premier ministre serbe, et M. Stambouloff. On sait enfin que les empereurs de Russie et d'Allemagne ont subi profondément les influences de leurs précepteurs respectifs : MM. Pobiedonostzef et Hinzpeter.

L'assurance contre le célibat

Des bords de la Tamise nous arrive une nouvelle qui va émouvoir profondément le monde des demoiselles à marier. Sous ce titre, sans prétention : « Société d'assurances des vieilles filles », vient de se fonder une entreprise dont le but est à la fois consolant et pratique. La société s'adresse à toutes celles qui espèrent un jour unir leur existence à celle d'un époux ; elle assure sur le mariage comme on assure sur la vie. Si à quarante ans — terme fatal assigné à celles qui doivent coiffer sainte Catherine — l'affiliée n'a pas trouvé de mari, elle touche, comme fiche de consolation, une prime proportionnée aux versements qu'elle a effectués pendant un certain nombre d'années. Dans le cas contraire, les sommes versées par la jeune fille ne lui sont pas restituées, mais viennent augmenter le capital social.

Quand on songe qu'au Royaume-Uni le nombre des sujettes dépasse de 600,000 le nombre des sujets — cela est prouvé par le dernier recensement — on devient mélancolique en songeant à l'armée de *maidens* de tout âge que va enrégimenter cette société nouvelle.

L'idée de cette assurance contre le célibat n'est pas neuve. Une association analogue a fonctionné, il y a quelques années, au Danemark. Elle a fait des affaires d'or.

Elle réussirait de ce côté-ci du détroit.

Chronique suisse

Les « Gigerls » dans l'armée. — On écrit de Berne à la *Revue* :

La presse de la Suisse allemande a un assez joli mot viennois pour désigner nos officiers qui en dépit des règlements et des prescriptions des autorités militaires, introduisent la fantaisie dans l'uniforme. Ce sont les « Gigerls ». Nous n'avons pas le mot en français, bien que nous connaissions aussi la chose. On a vu paraître la casquette phéoména, Saumur exagérée, à la puissante visière, le pantalon exigü, la botte en cuir verni, puis le manteau sombre à la prussienne, la Vosgienne ; ces jours mêmes, on a vu à Berne le col fourrure. Ces variations sur le thème de l'ordonnance ne sont visibles qu'à la rue. On se garde bien de les exhiber en service. Elles ne sont pas moins agaçantes pour le soldat, vis-

à-vis duquel on ne tolère pas des libertés de ce genre. Le général Herzog, auquel on vient de faire des funérailles nationales, donnait l'exemple du respect du règlement. Nous l'avons vu souvent dans sa capote grise, ganté à l'ordonnance, correct des pieds à la tête. Aux inspections il portait le pantalon du train. Il persistait, alors que de tous les côtés on voyait le gant blanc, à rester ganté de gris, dragonne du sabre en cuir rouge, sous prétexte de règlement.

Les commissions des Chambres ont cru devoir rappeler les prescriptions réglementaires et la presse a annoncé que le Département militaire allait veiller au respect de l'ordonnance concernant l'uniforme. Ce sera bien, car nos journaux commencent à railler le corps d'officiers, et c'est ce qu'il faut éviter. Par la même occasion ne pourrait-on pas rappeler à toutes les troupes, officiers, sous-officiers et soldats portant le sabre, qu'il ne doit pas traîner sur le pavé ? Ce bruit de ferraille qu'on n'entend pas même dans les armées qui ont été à Sedan, à Plevna et ailleurs, ne convient pas à une armée de milices.

Abatage du bétail. — Dans une assemblée tenue dimanche à Olten, les rabbins suisses ont décidé d'élaborer des mesures applicables à toute la Suisse en ce qui concerne la méthode d'abatage du bétail. Ils espèrent ainsi éviter les dispositions arbitraires que les cantons pourraient introduire en cette matière.

Monument du pont du Diable. — On écrit de Berne à la *Revue* :

Informations prises, ce n'est pas une pierre avec inscription commémorative que le gouvernement russe compte placer près du Pont du Diable à l'endroit où le 25 septembre 1799, les troupes de Souvaroff, par un héroïque trait d'audace, tournèrent l'artillerie du général Lecourbe. C'est une croix de style orthodoxe russe. Le Conseil fédéral, en donnant l'autorisation, s'est du reste expressément réservé le droit de sanction du modèle. Il sera en effet un peu étrange de voir s'élever en plein pays catholique, un signe symbolique du christianisme qui diffère de celui des églises de l'Occident. En effet, dans la croix russe, la traverse supérieure est plus courte que l'inférieure ; elle figure, suivant les inconnues, l'écriture qu'on avait cloué sur la croix du Christ.

Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher, en présence de la demande du gouvernement russe, de songer à la signification de ce souvenir. Il rappellera l'entente de la Triple alliance d'autrefois. Autrichiens et Russes marchaient sus aux Français, aussi bien sur ceux de la République que sur ceux de l'usurpateur. C'est cette page de l'histoire de la fin du siècle dernier que doit commémorer la croix du Pont du Diable. Revirement des choses d'ici bas : Cronstadt, fêtes de Toulon et de Paris. La Russie et la France, cent ans après, par des démonstrations réciproques de sympathie, consacrent la politique hostile aux deux empires de l'Europe centrale !

Exportation aux Etats-Unis. — Pendant le mois de janvier dernier, la Suisse a exporté aux Etats Unis des marchandises pour une valeur de 5,180,813 fr. contre 8,666,014 francs en janvier 1893. Le district consulaire de Genève, y compris l'agence de Vevey, figure dans ces exportations pour un chiffre de 105,286 francs en janvier dernier, et 240,341 francs en 1893. Ce district n'a exporté pendant le dernier mois aucun produit de l'industrie laitière, tandis qu'en 1893 il en exportait pour 48,712 francs. De même, il n'a fait

aucune exportation de cuirs, alors que l'année dernière, les cuirs exportés atteignaient une valeur de 27,654.

Il y a une baisse également sur le chiffre des exportations des broderies de St Gall : en janvier 1893, ces exportations étaient de 3 millions 3,736 196 fr. ; elles sont tombées en janvier dernier à fr. 1,998,191.

L'assemblée radicale suisse à Olten

La circulaire suivante a été envoyée aux citoyens libéraux de la Suisse.

Invitation pour l'assemblée de délégués dimanche le 25 février 1894, à midi et demi, à la salle des concerts à Olten.

Il n'y a pas moins de trois demandes d'initiative qui sont présentées pour une révision partielle de notre constitution fédérale. Les signatures nécessaires sont déjà recueillies ou vont l'être bientôt. Il importe dans ces circonstances que les libéraux de la Suisse s'organisent et prennent position.

Nous vous invitons en conséquence à venir discuter sur les questions à l'ordre du jour et arrêter des résolutions ; chaque canton pourra envoyer des délégués en nombre triple de celui du Conseil national.

Ordre du jour :

1. *Organisation des citoyens libéraux.* Rapporteur : M. Gœttisheim, conseiller aux Etats. Ensuite, *nomination du comité central*, composé de membres appartenant aux différentes contrées et à tous les partis libéraux de la Suisse.
2. *Demande d'initiative concernant le droit au travail.* Rapporteur : M. L. Forrer, conseiller national.
3. *Demande d'initiative concernant les soins gratuits pour les malades et le monopole du tabac.* Rapporteur : M. le docteur Glaser, à Münchenbuchsee.
4. *Demande d'initiative concernant la participation des cantons aux recettes douanières.* Rapporteur : M. le colonel Blumer, conseiller aux Etats.

Citoyens libéraux !

Nous vous engageons à répondre en grand nombre à l'appel que nous vous adressons.

Depuis 1874, la Confédération, grâce aux ressources financières dont elle a disposé, a fait avancer la Suisse dans la voie du progrès, soit économique, soit intellectuel. Aujourd'hui les exigences vont en augmentant, notamment dans l'ordre des solutions sociales. Nous ne pouvons dès lors pas permettre qu'on affaiblisse sa puissance financière et qu'on ralentisse par là la marche du progrès national.

Allons à Olten pour nous unir dans une action commune !

Salut patriotique !

Le Comité provisoire :

GOETTISHEIM, HELLER,
JORDAN-MARTIN,
MULLER, Ed. (Berne), STÖSSEL.

Nouvelles des cantons

VAUD. — La Société botanique de Montreux, réunie en assemblée générale, a décidé de s'occuper de tout son pouvoir de la création d'un jardin alpin aux rochers de Naye sur le terrain gracieusement octroyé à cet effet par la commune de Veytaux. Le jardin, dit la *Gazette de Montreux*, portera le nom de *Favrata*, en l'honneur du botaniste vaudois Louis Favrat. Les frais d'organisation s'ob-

tenir le corps de taches, si bien qu'en faisant une déchirure, semblable à celle de la dent d'un serpent, à la jambe d'une personne empoisonnée, il devient impossible de savoir si la mort a été causée par le poison ou par le venin. Nous sommes en France, pays où tout est précis, méthodique et soigneusement analysé, où il ne faut ni aimer avec trop d'ardeur, ni haïr avec trop de violence. Réserve donc des moyens pour une occasion suprême, et laissez-moi me tirer d'affaire, par mes procédés, à moi, qui ne suis pas à dédaigner.

— S'il faut charmer, vous réussirez.

— Et toutes les Thérèse du monde n'y pourront rien.

Elle s'était levée en parlant ainsi, et son peignoir entr'ouvert laissait voir sa gorge ronde et nacrée. Ses bras, fermes et brillants comme le marbre poli, sortaient des larges manches et montraient le ton ambré et chaud de sa peau, vers l'épaule. Ses cheveux crépelés couvraient son dos d'un flot noir. Dans ses yeux étincelait un regard victorieux et sa bouche aux lèvres roses souriait d'un air de défi. Elle rayonnait ainsi d'une beauté si voluptueuse et si puissante que la mulâtresse, comme devant une idole, se mit à genoux, et courbant sa tête bronzée, avec une dévotion adorante, lui baisa longuement son pied nu.

IV

Vers deux heures, après s'être fait précéder d'une lettre annonçant son arrivée à Mme de Saint-Maurice, Raimond se présenta à la villa de Beaulieu. Sa tante l'attendait au salon, près de la cheminée, frissonnante malgré le clair soleil qui entrait par toutes les fenêtres. En apercevant le marin, elle poussa une exclamation de joie, et lui tendant les bras avec une effusion maternelle :

— Ah ! mon cher enfant, quel bonheur, et quelle surprise ! Vous êtes revenu comme vous étiez parti à l'improviste ! Mais cette fois, il ne s'agit pas de pleurer : on peut se réjouir. Voyons comment vous reparaissez. Vous êtes en parfait état. Et cette blessure ?

(A suivre).

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 27

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET

> Oh ! si tu te sens capable de le rendre heureux, ainsi qu'il doit l'être, sois sa femme. Mais si tu as un doute, au nom de notre amitié, dont je t'ai donné une si grande preuve, alors laisse-le libre.

— Pour qu'il puisse t'épouser, n'est-ce pas ? dit Lydie avec un éclat de rire.

— Moi ? Moi ! cria Thérèse dont tout le sang, un instant monté au visage, reflua brusquement jusqu'au cœur, la faisant pâle comme si elle allait mourir.

— Oui, toi ! reprit Mlle de Saint-Maurice rudement. Est-ce que tu crois que je ne lis pas dans ta pensée ? Me prends-tu pour une bête ? Mais il n'est pas, depuis deux ans, une seule de tes actions dont je n'aie compris la signification et la portée. Cette rigidité puritaine que tu t'es imposée, n'était-elle pas destinée à faire contraste avec ma frivolité ? Ton assiduité à écrire à Raimond ne devait-elle pas accentuer davantage ma négligence ? Ne devait-il pas comprendre ainsi, un beau jour, que c'était toi qui le regrettais véritablement, tandis que moi je prenais gaiement mon parti de son absence ? En deux ans, le cœur d'un homme ne change-t-il pas facilement ? N'y avait-il pas de l'espoir, pleurnicheuse et douceuse Thérèse ? Aussi comme tu m'as espionnée, et comme tu as été contentée en croyant me prendre au piège. Mais comme, extraînée par ton zèle, tu as été impru-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

dente d'aller, à ma place, la nuit dans le jardin ! Du coup, l'échafaudage habile de tes intrigues s'est écroulé sur ta tête, et te voilà réduite à larmoyer, à faire du sentiment à faux, à plaider hypocritement la cause d'un homme qui ne se soucie guère de toi, au lieu de dire hardiment ta pensée qui est celle-ci : Ton fiancé me plat, c'est-le-moi, ou je te dénonce.

Thérèse ne répondit pas tout de suite. Elle avait écouté avec stupeur cette violente apostrophe. Elle se reprenait maintenant, apaisait le bouillonnement de son sang et l'exaspération de ses nerfs. Elle voulait être calme, sentant que si elle se laissait aller à son indignation, elle donnerait trop d'avantages à sa rusée adversaire. Elle baissa les yeux, car elle n'osait pas regarder Lydie, gênée par tant de perversité, et répondit :

— Si tu veux connaître le fond de mon cœur, je ne te ferai pas mystère de l'affection profonde que j'ai pour Raimond. Oui, tu as bien deviné, je l'aime, et depuis mon enfance. Mais vois quelle différence il y a entre mon caractère et le tien : sachant qu'il t'aimait, je n'ai pas dit un mot qui pût le détourner de toi. Sachant que je t'aime, tu t'acharnes à le garder, non pour le bonheur d'être à lui, mais pour la satisfaction de l'empêcher d'être à moi. Tu dis que, depuis deux ans, tu as lu dans ma pensée, petit mérite, car je n'ai jamais eu de dissimulation et je ne sais point mentir, tu le vois, puisqu'à ta première question je te réponds par un aveu. Je ne suis pas davantage hypocrite, et si j'ai vécu retirée, si j'ai porté des robes noires, depuis le départ de Raimond, c'est que, quand il nous a quittés, j'étais encore en deuil de ma mère. Que j'aie pu croire que tu oublierais l'absent, et qu'alors j'aurais la joie d'avoir à le consoler de ton abandon, oui, cela est vrai, et ta légèreté a été la première inspiratrice de cette mauvaise pensée, dont je rougis. Mais si tu avais été une fiancée fidèle je n'aurais pas eu à compter sur ton inconstance, et je me serais plutôt attaché le cœur que d'y conserver une espérance déloyale. Aujourd'hui, tout ce que j'avais attendu de toi s'est réalisé. Entre ton fiancé et toi il y a un autre amour. Tu le nies, mais tu ne réussiras plus à m'abuser. L'inconnu, qui est entré ici l'autre soir, n'y entrerait pas pour la première fois. Tu ne peux, sans arrière-pensée, donner ta main à l'honnête homme qui, lui, t'apporte une affection sans partage. Tout te commande de rompre le lien qui vous unit : la loyauté et la

prudence. Je ne te demande pas de me répondre immédiatement. Il faut que tu réfléchisses. Ne crois pas que ce soit dans mon intérêt que j'agisse. C'est uniquement de Raimond que je me préoccupe. Je le sais trop épris de toi pour pouvoir espérer qu'il m'aime. Un cœur comme le sien n'oublie pas si facilement. Je veux simplement vous éviter à toi une mauvaise action, à lui un dangereux avenir. Mais je suis résolue à faire tout ce qui dépendra de moi pour obtenir ce résultat.

— Grand merci de m'en prévenir. Je m'y attendais du reste. Je ferai, de mon côté, tout ce qui dépendra de moi pour que tu échoues.

Thérèse inclina légèrement la tête, et, sans une parole de plus, elle sortit. Aussitôt la porte fermée, Lydie bondit vers la portière de son cabinet de toilette et, la soulevant, appela :

— Lélla !

La mulâtresse parut. D'un geste brusque la créole lui saisit le poignet, et, l'attirant jusqu'au milieu de la chambre :

— Thérèse sort d'ici, s'écria-t-elle. Devine ce qu'elle venait me dire.

— Je n'ai pas besoin de deviner : j'écoutais, fit la nourrice avec tranquillité.

— Eh bien ! qu'est-ce que tu penses de cette petite blonde froide ?

— Je pense qu'elle est capable de faire ce qu'elle a annoncé et de prévenir votre fiancé et votre mère.

— Sais-tu que Raimond est homme à me tuer ?

La mulâtresse étendit le bras d'un air résolu : — Ne serai-je pas là ? Il ne vous touchera seulement pas du bout du doigt, mistress. Ou malheur à lui.

Lydie sourit en se polottonnant dans son fauteuil :

— Tu saurais me défendre ?

— Contre un homme ? Le beau prodige ! Mais contre une femme aussi. Qu'elle prenne garde, votre bigote de cousine. Si elle a une langue trop longue, je puis la lui raccourcir.

Elle prononça ces paroles d'un ton si menaçant, que Lydie frissonna.

— Pas d'imprudence, n'est-ce pas, dit la jeune fille. Nous ne sommes pas aux colonies, où certains fleurs sont si dangereuses que, pour les avoir seulement respirées, on meurt. Nous n'avons pas ici le cobra capel, dont la morsure foudroyante

tiendront par une souscription publique, dès à présent. La Société compte sur le concours de tous ceux que le développement de Montreux intéresse pour participer à cette œuvre.

— La compagnie de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et de Morat a fait procéder, dimanche, dans le lac, près de l'embouchure de la Thièle, à des sondages en vue de s'assurer si les vapeurs pourraient aborder à Yverdon, cela en vue d'un service régulier pendant l'exposition cantonale.

Il résulte des sondages opérés, qu'on se trouve toujours en présence du même obstacle : un banc de sable d'une longueur de 300 mètres intercepte l'entrée de la rivière. Les vapeurs ne pourraient aborder à Yverdon qu'à la condition d'un chenal fût creusé à travers ce bas fond.

Ce travail nécessiterait une dépense de quelques mille francs. On espère qu'il pourra être entrepris.

Le débarcadère d'Yverdon serait édifié sur la rive droite de la Thièle, vis-à-vis de l'ancienne scierie à vapeur.

Chronique neuchâteloise

Enseignement supérieur. — La commission du Grand Conseil pour la réorganisation de l'Académie et du Gymnase, qui a siégé mercredi à Neuchâtel, a adopté en principe la réorganisation du Gymnase cantonal avec trois années d'études. Quant à l'Académie, après avoir entendu le directeur de l'Instruction publique, le recteur et plusieurs professeurs, la commission a décidé de demander encore au Conseil d'Etat un rapport complémentaire sur la question dans son ensemble.

Précurseurs du printemps. — Dans son *Mémoire sur les oiseaux des environs de Genève*, dit le *Journal de Genève*, M. L.-A. Necker constate que la date ordinaire de l'année dans laquelle le pinson faisait entendre pour la première fois son chant, était le 15 février. L'époque la plus hâtive constatée par Necker était le 8 février (en 1817) et la plus tardive le 16 mars (en 1808). Cette année, le chant du pinson a été entendu pour la première fois à Genève le 7 février, soit un jour plus tôt qu'en 1817. En 1893, il s'était fait entendre le 16 février seulement, en 1892 le 11 et en 1891 le 24.

On a entendu le chant du pinson à Neuchâtel le 8 février de cette année, au jardin de la Promenade.

Fausse monnaie. — La préfecture avise le public qu'il circule à Neuchâtel des pièces fausses de 5 et de 2 francs, dont on lui a apporté quelques exemplaires.

Les premières, celles de 5 francs, sont à l'effigie de Victor Emmanuel et au millésime de 1875. Bien imitées et d'un bon son, elles ne sont guère reconnaissables qu'à leur toucher savonneux.

Quant aux pièces de 2 francs, — les unes à l'effigie de Napoléon III, année 1866, les autres portant l'Helvetia et le millésime 1886, — elles se distinguent aisément des bonnes pièces par la grossièreté de la gravure, un son mat, un toucher savonneux et la légèreté de leur poids.

Asile des Billodes. — Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu de 1893 de l'Asile des Billodes, au Locle, qui vient d'être publié : 120 jeunes filles ont passé toute ou partie de l'année aux Billodes ; la moyenne a été de 86 à 87 élèves.

Des réparations importantes faites au bâtiment ont élevé les dépenses de 4 à 5000 fr. de plus que les années précédentes. Malgré cela, le déficit n'a été que de fr. 791.75, grâce aux dons qui ont atteint la somme de francs 43,023.90.

Le produit de la vente des vieux timbres-poste a été de fr. 3,200. A ce propos, le rapport rappelle aux amis de l'établissement de ne pas laisser perdre ces petits morceaux de papiers ; s'ils n'ont chacun qu'une valeur bien minime, par leur grand nombre, ils font une somme élevée.

La récolte du miel a donné fr. 2000 ; la quantité du miel récolté en 1893 se monte à 2200 livres.

Les dépenses de l'année ont été de francs 38,329.35, et les recettes ont ascé de francs 37,537.60. Nous relevons parmi celles-ci les chiffres suivants :

Dons et legs du canton de Neuchâtel, francs 11,670.50 ; du reste de la Suisse, fr. 1300 ; pensions, fr. 13,469.85 ; vente des vieux timbres, fr. 3200 ; produits divers (abeilles, lapins, légumes) 2447 francs.

Le capital, qui s'est diminué du déficit de l'exercice écoulé, fr. 791.75, ne s'élève plus qu'à fr. 236,161.08. Il se décompose en capital improductif (meuble et mobilier) francs 104,700, et en capital actif fr. 137,461.08.

Bureau du Travail. — L'Association du Bureau de Travail du Locle a eu mercredi soir, sous la présidence de M. Oscar Evard, son assemblée générale annuelle. Bien que l'assemblée fût peu revêtue, si l'on tient compte du nombre considérable de sociétaires, il a été discuté des questions très intéressantes pour la localité.

Après un débat, auquel ont pris part MM. Ch.-E. Tissot, Albert Piguot, Louis Ulrich,

Henri Rosat, Oscar Evard, Reber et Kohly, l'assemblée a approuvé l'idée de créer un ouvroir au Locle. A cet effet une commission sera adjointe au comité et s'occupera des études nécessaires.

Le comité a été chargé aussi d'examiner si le Bureau de Travail pourrait contribuer au développement des connaissances professionnelles, en accordant par l'entremise des Syndicats, un encouragement aux apprentis qui se présentent avec distinction aux examens.

Le rapport du comité-directeur et les comptes vérifiés par MM. G. Gygi, Louis Ulrich et Emile Jaccard ont reçu l'approbation de l'assemblée, avec remerciements ; ils seront portés à la connaissance des sociétaires absents et du public par la voie des journaux.

Chronique locale

Théâtre. — L'intérêt de la représentation d'hier, outre celui de la musique de Donizetti, portait surtout sur les artistes engagés spécialement par M. Martin.

De l'avis unanime, Mlle Frémeau a un fort beau soprano, plein et homogène, et chante avec une science évidente de la scène.

M. Fourès n'a plus un organe bien puissant, mais il tire un parti habile de ce qu'il a encore, et peut ainsi remplir d'une manière honorable les emplois de son genre.

M. Vallobra, par contre, a une basse puissante et très profonde en même temps que susceptible de monter passablement. Peut-être les sons les plus bas manquaient ils un peu de netteté.

Mais la présence de certains artistes a fait au public un sensible plaisir, d'autant plus qu'elle lui a fourni l'occasion d'entendre un grand opéra, aussi espérons-nous que l'empressement qu'il a mis à se rendre à la *Favorite* engagera M. Martin à monter encore une ou deux œuvres de même genre.

Société d'escrime. — Dans son assemblée générale du 5 écoulé, la Société d'escrime a composé son comité comme suit pour l'exercice 1894-95 :

- MM. Paul Robert, président.
- E. Bolle-Landry, vice-président.
- Ch.-Edouard Fath fils, secrétaire.
- Louis Huguenin, caissier.
- Léon Baillet, assesseur.

(Communiqué.)

Végétation. — Un promeneur nous apporte les premières nivéoles et scilles cueillies, cette année, au bord du Doubs. Cette floraison est, à son dire, de huit jours plus hâtive que celle de l'année dernière.

Bienfaisance. — La direction des finances a reçu d'une personne du Locle, qui ne s'est pas fait connaître, une somme de 100 fr. avec la destination suivante :

- Fr. 40 à l'établissement des Jeunes garçons.
- » 20 à la Bonne-OEuvre.
- » 20 au Dispensaire.
- » 20 au Fonds pour les incurables.

Elle en témoigne sa reconnaissance à ce généreux donateur.

(Communiqué.)

La Favorite

LA SCÈNE publiée en supplément l'analyse et les couplets de LA FAVORITE. Prix, 10 c. En vente chez MM. Wilinski, L. Beck et Mme Evard-Sagne, au Casino.

Dernier Courrier et Dépêches

Friederichsruhe, 8 février. — Les préparatifs sont poussés activement pour la réception de l'empereur, qui arrivera le 15.

Hambourg, 8 février. — Un ouragan a causé de grands dégâts dans le port. On signale plusieurs sinistres sur l'Elbe inférieur.

St-Petersbourg, 8 février. — Le dernier discours de l'empereur d'Allemagne chez le chancelier a produit une excellente impression dans les sphères gouvernementales.

Rome, 8 février. — Les conseils de guerre, à Massa et en Sicile, continuent à condamner avec la plus grande sévérité tous ceux qui ont eueillé à la révolte.

Service de l'Agence Dalziel.

Berne, 9 février. — Une assemblée des députés du parti radical du canton de Berne est convoquée pour dimanche 11 courant, dans la grande salle du Casino, en vue de discuter de l'attitude à prendre par le parti vis-à-vis des initiatives. MM. Schartlin, directeur de l'office fédéral des assurances, et Marti, président du Conseil d'Etat rapporteront.

Berne, 9 février. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil fédéral a continué l'examen du projet de sa réorganisation. Il n'a encore pris aucune décision.

Demain, suite de la discussion en session extraordinaire.

Le Conseil fédéral ne s'est pas encore occupé des mesures à prendre à la suite de l'émeute des Italiens à Zurich ; il s'en occupera dans sa séance de mardi prochain.

— Le chiffre des expulsions proposées par M. Scherb s'élèverait à 15 environ.

Marseille, 9 février. — La police vient d'arrêter une importante bande de 12 faux-monnaieurs ; ce sont presque tous des Espagnols, qui avaient installé une fabrique dans trois locaux de la banlieue. Tout le matériel a été saisi. La bande fabriquait des monnaies d'or, d'argent et de billon, et les expédiait dans plusieurs villes. Les machines étaient puissantes, pareilles à celles des hôtels de monnaies.

Rarement, dit-on, on a vu la fabrication de la fausse-monnaie pratiquée sur une aussi vaste échelle.

Paris, 9 février. — On parle d'un voyage de M. Carnot en Belgique.

La ville d'Anvers élève un monument à la mémoire des Français commandés par Lazare Carnot et tombés en défendant la ville contre les Anglais. Elle aurait invité M. Carnot aux fêtes d'inauguration qui auront lieu en juin. Mais ce n'est là qu'un bruit qui demande confirmation.

— La *Patrie* publie un long interview du député Deloncle avec M. Gladstone qui a renouvelé sa déclaration disant qu'il ne songe pas à se retirer et qu'il est décidé à lutter contre la Chambre des lords en faveur du *Home rule*.

Les membres du Cabinet seraient entièrement d'accord entre eux.

Paris, 9 février. — M. Maxime Du Camp, membre de l'Académie française, est mort hier à l'âge de 72 ans.

Hier a été offert un grand banquet à M. Jules Simon, à l'occasion de son 80^{me} anniversaire. M. Jules Simon a invité les journalistes à se déclarer les apôtres de la paix.

Rome, 9 février. — On assure que l'état de siège sera levé en Sicile le 15 courant.

— Des bruits contradictoires continuent à circuler au sujet de la dissolution de la Chambre.

Madrid, 9 février. — Le bruit court que le Sultan accepte en principe toutes les réclamations formulées par l'Espagne.

Santiago, 9 janvier. — On arrêté beaucoup de partisans de Balmaceda. L'état de siège a été proclamé.

Paris, 9 février. — Le *Matin* publie un interview de M. Casimir-Périer avec M. Pouchard, député du Sénégal. La colonne française attaquée près de Tombouctou par les Touaregs ne serait pas celle du colonel Bonnier, mais une colonne volante.

Le bruit se confirme que plusieurs officiers auraient trouvé la mort dans cette rencontre. M. Casimir-Périer a dit que loin d'évacuer Tombouctou, la France y enverrait les renforts nécessaires.

Bulletin météorologique

9 février 1894. — 8 h. du matin.

| | Degrés cent. |
|-------------------|--------------|
| Sierre | — 1 |
| Vevey | + 4 |
| Caux (S/Montreux) | + 2 |
| Lausanne | + 4 |
| Genève | — 1 |
| Lucerne | + 3 |
| Berne | + 3 |
| Leysin | — 5 |
| Neuchâtel | + 5 |
| Bienne | + 5 |

Service de l'Agence Berna.

Aarau, 9 février. — Les officiers de la batterie 26, qui ont assisté à l'enterrement du général Herzog, ont abandonné leur solde et leur indemnité de route en faveur d'un monument à ériger à la mémoire du général.

La Direction militaire argovienne est chargée de la gestion de ce fonds.

Berne, 9 février. — Ce matin le Conseil fédéral a arrêté les termes d'une nouvelle note à l'Italie, dans le sens que nous avons indiqué hier.

Wädenswil, 9 février. — A la station de Piberbrücke, un wagon de voyageurs a déraillé ce matin.

Les voyageurs en ont été quittes pour la peur et ont pu continuer leur route dans le fourgon.

Hérisau, 9 février. — A la Landsgemeinde du 29 avril, la commission d'Etat proposera la révision totale de la constitution.

Berne, 9 février. — Le Conseil d'Etat a chargé M. Lienhard, député aux Etats, d'un rapport à la chambre d'accusation de Berne, dans lequel le Conseil maintient son point de vue relatif aux troubles du 19 juin, c'est-à-dire estime qu'il n'y a pas eu intervention fédérale.

Bibliographie

Le Grillon du Foyer, Journal des jeunes, bi-mensuel. — Un an : 2 francs. Six mois : 1 franc. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Sommaire du n° 2 :

La zone tempérée, poésie. — Brave Jacot (avec illustrations). — Histoire fantastique

(avec illustrations). — Trilby, poésie (avec illustrations) — En revenant d'Amérique (suite) — Galerie de célébrités.

Couverture : Illustration : Origine des lapins-tambours. — Pensées. — Variétés. — Jeux d'esprit. — Annonces.

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 11 février 1894.

Eglise nationale

9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 h. du matin. Catéchisme. — Ecole du dimanche.

Salle du collège de l'Abelle.

9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 h. » » Ecole du dimanche.

Eglise indépendante

9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 h. » » Catéchisme.
11 h. » » Ecole du dimanche (Oratoire, Vieux Collège et Abeille).

Chapelle de l'Oratoire.

9 1/2 du matin. Prédication et communion.
7 h. du soir. Méditation.

Deutsche Kirche

9 1/2 Uhr Vor Mittags. Predigt.
10 Uhr » » Sonntagsschule.

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. du matin. Prédication.
10 1/2 h. » » Ecole du dimanche.

Eglise catholique romaine

8 h. du matin. Messe basse.
9 3/4 » » Office, sermon.
1 1/2 h. après midi. Catéchisme.
2 h. après midi. Vêpres et bénédiction.

Chapelle morave (rue de l'Envers)

10 heures matin : Prédication.
7 heures du soir : Culte liturgique.
Jeudi 15 février, 8 1/2 h. du soir. Réunion d'édification.

Bischoff. Methodistenkirche

EGLISE MÉTHODISTE (Rue du Progrès)
9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 h. » » Sonntagsschule.
8 h. » » Abends. Gottesdienst.
Mittwoch Abends, 8 1/2 Uhr, Bibel und Gebetsstunde.
Freitag, Abends, 8 1/2 Uhr, Männer und Jünglingsverein.

Evangélisation populaire

102, DEMOISELLE, 102
9 1/2 h. matin. Culte avec Sainte-Cène.
11 h. du matin. Ecole du dimanche.
2 1/2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. soir. Réunion d'évangélisation.
Lundi, 8 h. soir. Réunion d'évangélisation.
Mardi, 8 1/2 h. » Etude biblique.
Jeudi, 8 h. » Réunion d'évangélisation.

Deutsche Evangelisation.

Sonntag : 11 Uhr Vorm. Sonntagsschule, Serre 41.
» 4 » Nachm. Gottesdienst, Envers 37.
Montag : Abends 8 1/2 Uhr. Jünglingsverein, Envers No 30.
Mittwoch : » 8 1/2 Uhr : Bibelstunde, Envers 30.

Eglise Adventiste

(Rue du Temple Allemand 37)
Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.
1 1/2 h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.
Vendredi, 8 1/2 h. du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut

Rue de la Demoiselle 127
7 h. et 10 h. du matin, réunion de sainteté.
1 h. après-midi, culte des enfants.
2 1/2 h. » » réunion de louanges.
8 h. soir, réunion de salut.
Mardi à 8 1/2 h. soir, réunion de soldats.
Vendredi à 8 1/2 h. soir, réunion de sanctification.
Lundi, mercredi, jeudi et samedi, à 8 1/2 h. du soir, réunions de salut.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

| Dates | Baromètre | | | Thermomètre | | |
|-----------|-----------|------|------|-------------|------|---------|
| | 8 h. | Midi | 5 h. | 8 h. m. | Midi | 5 h. s. |
| février 3 | 685 | 685 | 684 | - 1 | + 2 | + 1 |
| » 5 | 687 | 687 | 688 | - 10 | - 3 | 0 |
| » 6 | 686 | 686 | 686 | - 2 | + 1 | + 1 |
| » 7 | 686 | 686 | 686 | 0 | + 3 | + 1 1/2 |
| » 8 | 685 | 685 | 686 | + 1 | + 2 | + 2 |
| » 9 | 684 | 684 | 683 | + 1 | + 4 | + 2 1/2 |

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 875 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Dans tous les cas de RACHITISME et de SCROFULOSE

(impurité du sang, amollissement des os, intimescence et suppuration des glandes, éruptions de la peau, inflammations scrofuleuses des yeux et du nez, etc.), qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants. **SI PON VEUT UN REMÈDE D'UNE RÉELLE EFFICACITÉ, C'EST DE L'HÉMATOGÈNE DU DR. MÉD. HOMMEL** (Hæmoglobinum depuratum, sterilisatum, liquidum) qu'il faudra faire usage. Goût très agréable et effet certain. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prospectus avec des centaines d'attestations **uniquement** médicales gratis et franco. **Nicolay & Cie** Laborat. chim. pharm., Zurich. 12640-16

FLANELLES. MOLLETONS en laine et coton pour robes de dames et enfants, jupons et habits de dessous, pour blouses, matinées et robes de chambre en 300 différentes qualités et dessins le mètre à 65, 85, 95, 1.25 jusqu'à fr. 2.75. Gravures de modes gratis. Echantillons franco. (18) **Attinger & Co, Zurich.**

Servez-vous pour vos chaussures de

la Corio-Méline

la graisse la meilleure et la plus économique. C'est le meilleur moyen d'empêcher l'humidité des pieds et la corrosion du cuir. Vous passerez l'hiver en conservant à vos chaussures la souplesse que le cirage leur ferait perdre infailliblement. (Voir les annonces.)

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 10 février 1894

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, and Switzerland.

Avis officiels

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Dans sa séance du 30 janvier 1894, le Conseil Général a admis le plan modifié de la rue Jaquet-Droz à son extrémité est. Ce plan sera affiché au bureau communal, salle n° 2, d'ici au 15 février où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ch.-Aug. ZIMMERMANN décorateur

11, rue de la Demoiselle 11.

JOAILLERIE Roses, Diamants et Perles fines de premier choix. Serriassage soigné. — Peinture, Watteau, Incrusté et Limoges, etc. 226 11

CORSETS CHAPEAUX FIN DE SAISON

Tous les Articles d'hiver, tels que : Châles russes, Jupons, Pélerines, Bas, Guêtres, Calcçons, Camisoles, Spencers, Gants, etc. seront vendus avec 10 0/0 de rabais.

A LA SAMARITAINE sous l'Hôtel de l'Aigle.

Laines et Cotons Mercerie

Logements

On demande à louer pour St-Georges prochain dans des maisons d'ordre, un logement de 4 pièces avec corridor fermé et dépendances, ayant une chambre à 3 fenêtres; 2 logements de 3 pièces et dépendances. 678 1

Machines à coudre.

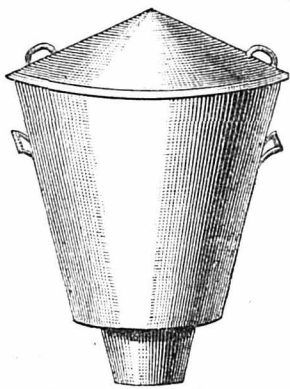
Les personnes désirant acheter des neuves, belles et bonnes machines à coudre, bon marché, garanties sous tous les rapports, sont priées de s'adresser chez Mlle CURTIT, rue du Grenier 20 et chez Mme JACOT, rue de la Serre 104.

A LOUER

pour le 23 avril 1894 bel appartement de 3 ou 4 pièces (au gré du preneur), cuisine, corridor fermé et dépendances. Situation au soleil, dans un beau quartier; grande cour, part au jardin, lessiverie dans la maison. S'adresser à Mme veuve Gaspard Dittshelm, rue de la Paix 11. 1470-2

Grand dépôt de COULEUSES en zinc et fond cuivre

M. E. GRANDJEAN, ferblantier, à Cernier, (Val-de-Ruz)



au Magasin de Cristaux et Porcelaines U. NICOLET-ROULET 81 - RUE DE LA SERRE - 81 La Chaux-de-Fonds.

Ces Couleuses sont de bonne qualité.

Facilités de paiement par mois AU COMPTANT 5 pour cent d'Escompte.

COMBUSTIBLES en tous genres.

Spécialité de Bois de chauffage sec, léçonné ou non et rendu franco à domicile.

CHARBON NATRON Se recommande 808-2

D. ULLMO 15, Rue des Terreaux 15.

A louer pour St-Martin 1894

dans une maison d'ordre, située au centre de la localité, un bel APPARTEMENT composé de 3 grandes pièces, chambre de bonne, cuisine, corridor et dépendances. 1297 3

S'adr. à M. F. Leuzinger, rue de la Balance 7

Immeubles Jos. QUADRI

A louer pour Saint-Georges 1894, grands et petits APPARTEMENTS très confortables, rues Léopold Robert, de la Serre et du Parc. Lessiveries et cour. Prix modiques. — S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant d'immeubles, rue du Parc 83. 905 5

Tarif provisoire pour 1894

Location des salles de la Société suisse de tempérance de la Croix-Blanche (Rue du Progrès 48)

Extrait de l'article 3 des statuts. Ce bâtiment pourra également être loué soit pour des assemblées religieuses ou philanthropiques, soit pour des conférences traitant de sujets littéraires, scientifiques, artistiques ou économiques qui intéressent le développement moral et matériel du pays, soit pour des réunions de personnes s'occupant de ces questions, soit pour des concerts vocaux ou instrumentaux, pour autant que le caractère de ceux-ci ne sera pas en désaccord avec la destination de l'édifice.

Prière d'adresser les demandes de location à M. Henri BORLE, président du Conseil d'administration, soit à son atelier: rue Jaquet-Droz 5, soit à son domicile: rue du Parc 78.

Le concierge est en tout temps à la disposition des personnes désirant visiter les salles.

Table with pricing for 'Grande salle' and 'Petite salle' including options for 4, 6, 12, or 24 hours.

Il est expressément interdit de fumer dans les salles. Les locations déjà consenties réservées. 1080-2 Conseil d'administration.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

MM. Caldara & Angelotti, nouvellement établis à Chaux-de-Fonds, rue de l'Industrie 36, se recommandent aux propriétaires de la localité et des environs pour tout ce qui concerne leur profession.

Gypserie et peinture en bâtiments, Décorations, Enseignes, Faux-bois et marbre, Vernissage de meubles, Travaux en ciment, Posage de planelles, ainsi que la vitrerie.

Ils espèrent par un travail prompt et soigné mériter la confiance qu'ils sollicitent. Prix modérés.

A la même adresse M. Céléstin Jullerat, rhabilleur, se recommande toujours pour tout ce qui concerne sa profession, tels que: rhabillages de pendules, régulateurs, révelis, etc. 1507-2

Vente d'immeubles aux enchères publiques

L'administration de la masse en faillite de Henri Mathey fils, lamineur à la Jaluza, Le Locle, exposera en vente par voie d'enchères publiques le lundi 26 février, dès les 2 heures après-midi, à l'Hôtel de ville du Locle, salle du Tribunal, les immeubles suivants dépendant de la sus-dite masse, c'est à savoir:

Cadastré du LOCLE.

Article 835. Plan folio 48, n° 18, 19, 20, 21 et 22, à la Jaluza, bâtiments, place, jardin et pré de 1747 mètres carrés. Limites: Nord, 178, le Bied et 985; Est, un chemin public, 839 et 127; Sud, 128; Ouest, 178.

Table of subdivisions for Article 835, listing folio numbers and areas for various plots.

Les bâtiments sont assurés contre l'Incendie pour fr. 30,500.

Article 839. Plan folio 48, n° 23, 24 et 25, à la Jaluza, bâtiment, place et jardin de 315 mètres carrés. Limites: Nord et Ouest, 835; Est, un chemin public; Sud, 127 et 835.

Table of subdivisions for Article 839, listing folio numbers and areas.

Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour fr. 20,000.

Ce dernier article 839 constitue une co-propriété et indivision avec le frère du failli, le citoyen Edouard Mathey-Frey, lamineur à Cormoret, lequel se joint à la présente mise en vente et ratifiera en ce qui le concerne l'adjudication qui interviendra.

Ces deux articles 835 et 839 ayant servi jusqu'à ce jour à l'usage de maison de maître en excellent état d'entretien avec jardin et pavillon, d'usines et d'ateliers pourraient être destinés à tout genre d'industrie, le cours d'eau qui s'y trouve étant utilisé comme force motrice.

Le sixième des articles dont la désignation suit, les cinq autres sixièmes étant la propriété de Augustine Mathey née Perret-Gentil et de Charles-Edouard Mathey.

Article 838. Plan folio 50, n° 1, à la Jaluza, pré de 9560 m². Limites: Nord, Est et Sud, 128; Ouest, 665.

Article 837. Plan folio 50, n° 13, à la Jaluza, pré de 3590 m². Limites: Nord, 1192 et 129; Est et Sud, 829; Ouest, un chemin public.

Le sixième des articles dont la désignation suit, les cinq autres sixièmes étant la propriété de Henri-Auguste Mathey, Charles-Edouard Mathey et de Marie-Antoinette Petit-Matille née Mathey, femme de Henri-François.

Article 832. Plan folio 48, n° 10, 31, 32 et 83, à la Jaluza, bâtiment, places et jardin de 498 mètres carrés. Limites: Nord, 234; Est, 125; Sud, 168; Ouest, un chemin public.

Table of subdivisions for Article 832, listing folio numbers and areas.

Article 833. Plan folio 408, n° 17 et plan folio 110, n° 1, 2 et 3, à la Combetsa, bâtiment, place et pré de 108108 mètres carrés. Limites: Nord, 315, 82, 619 et 751; Est, 72 et la route cantonale; Sud, 225, 338, 620, 316 et 1165; Ouest, 421.

Table of subdivisions for Article 833, listing folio numbers and areas.

Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour fr. 10,000. Article 834. Plan folio 48, n° 10, 11, 12 et 13, à la Jaluza, bâtiment, place et pré de 895 mètres carrés. Limites: Nord, 178, le Bied et 177; Est, un chemin public; Sud, 995, le Bied et 178; Ouest, 178.

Table of subdivisions for Article 834, listing folio numbers and areas.

Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour fr. 55,000.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux dispositions des art. 133 à 143 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'office des faillites du Locle dès le 15 février 1894.

Sommaison est faite aux créanciers hypothécaires et à tous autres intéressés de produire à l'administration soussignée, dans le délai de vingt jours dès la première publication du présent avis, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais. 975-6

Pour tous autres renseignements s'adresser à l'administrateur Fritz-Auguste Brandt.

Le Locle, le 24 janvier 1894. L'administration de la masse en faillite Henri MATHEY FILS: Etude Brandt.

CHEMIN DE FER DU JURA NEUCHATELOIS

A partir de ce jour, les nouvelles lettres de voiture suisses seront livrées aux prix suivants:

Table of railway fares for different distances and classes.

Neuchâtel, le 25 Janvier 1894. 1188

Direction J. N.

PHOTOGRAPHES AMATEURS

sont informés qu'ils peuvent dès ce jour se procurer à la

PHARMACIE MONNIER

Plaques sensibles suisses de Dr. Smith et Co, à Zurich. Papier à la celloïdine de M. Engel-Felknecht, à Douanne. Pellicules pour chassis à rouleaux du Kodak Eastman. Papier Eastman, marque « Solio », le meilleur connu. Le tout aux prix de fabrication.

Dépôt pour la Chaux-de-Fonds de tous les produits photographiques de la maison Frey et Co, à Aarau, aux prix du Catalogue.

Produits chimiques, spéciaux et bains préparés pour la photographie. 3163-6



La Corio Méleïne

la graisse la meilleure et la plus économique pour l'entretien et la conservation de la chaussure. Souplesse et imperméabilité garanties. SANS RIVALE.

Cette graisse guérit également les crevasses et engelures. En boîtes de 40 et 80 centimes. --- Papeterie A. COURVOISIER

CONTRE LA TOUX. Ne prenez que les PASTILLES à la MOUSSE D'ISLANDE, à 60 c. la boîte. Confiserie DELADÉY, rue de la Balance 2

Pensionnat de Demoiselles à HIRSCHTHAL près Aarau. 1606-6

Etude sérieuse des langues (spécialement de l'allemand), la musique, les ouvrages à l'aiguille, Vie de famille Education soignée. Prix modérés. Bonnes références. Prospectus à disposition. S'adresser à Mlle Willy. (O. F. 9824)

A louer pour St-Georges prochaine: Fritz Courvoisier 29. Un logement de 3 pièces et un autre de 2 pièces, avec jardin potager. Jaquet-Droz 56. 1er étage, logement de 3 pièces. Parc 1. Logement de 3 ou 4 pièces, avec ou sans charge de conciergerie. Parc 3. Un plain pied de 3 cabinets. Parc 5. Un petit logement de 2 pièces. Ronde 43. Logement de 3 pièces pour le 1er mars ou plus tard. Petites Crosettes. Logement de 2 chambres, et jouissance d'un jardin potager. 1621-3 S'adresser au bureau de M. Schenholzer, rue du Parc 1, de 11 h. à midi, ou rue du Nord 61.

Bois de hêtre à vendre On offre à vendre 3 wagons de bois de hêtre première qualité, rendus en gare Saignelégier. Pour traiter, s'adresser sous A. P. Case 246, Saignelégier. 1622 8

Adolphe RYCHNER Entrepreneur, NEUCHÂTEL REPRÉSENTANT: Paul-Auguste Ducommun, Rue du Progrès 3, Chaux-de-Fonds. Tuyaux en grès à prix modérés, qualité supérieure. 1516 103

Aux parents! Dans un village de la Suisse allemande fort bien situé, sur une ligne de chemin de fer, une institutrice prendrait en pension quelques jeunes filles ou garçons de 12 à 16 ans. Vie de famille, bonnes écoles. Prix modéré. — S'adresser à M. Arthur Huguenin, inspecteur des abattoirs du Locle ou à Mme Johner, à Chiètres. 1620-3

Avis aux pierristes. On entreprendrait des polissages de pierres au prix de 40 cts. le 100 glaces et bombées. Ouvrage prompt et soigné. — Toute personne qui ferait l'essai de 300 pierres les recevrait gratuitement. 797-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour une affaire sérieuse on cherche un comptable expérimenté connaissant le commerce d'horlogerie, achat et vente. — S'adresser, par écrit, en donnant références et conditions, sous chiffres A. B. 1453, au bureau de l'IMPARTIAL. 1453-4

Volontaire Un jeune homme Suisse, de bonne famille, ayant des connaissances commerciales, cherche une place de volontaire dans une maison de commerce. — Adresser les offres Casier postal 1375. 1547-1

RACCOMMODAGES Une personne sachant bien coudre et raccommoder le linge et les habits, se recommande pour de l'ouvrage, soit en journée ou à la maison. — S'adresser rue du Collège 12, au 2me étage. 1553-2

Bouteilles vides Je suis continuellement acheteur de bouteilles fédérales au plus haut prix, ainsi que de fûts vides. 1554-5 Gottlieb STAUFFER, Jaquet-Droz 8

PORRENTROY. Deux jeunes garçons qui désiraient fréquenter les écoles de Porrentruy trouveraient chambre et pension dans une bonne famille à un prix modéré. Pension bourgeoise et vie de famille. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1525-3 qui indiquera.

FIN de SAISON

Tous les Pardessus et Vêtements d'Hiver seront cédés au prix de l'inventaire

COMPLETS drap d'hiver coupe et façon soignée. Valeur réelle, 45 Francs 30 FR. cédés à

Pardessus avec et sans Pélerine doublés chaud. Valeur réelle, 35 Francs 25 FR. cédés à

Vêtements pour Soirées Drap diagonal ou uni, façon Veston, Jaquette ou Redingote depuis 45 FR.

Pantalons Drap tout laine. Article exclusif à 7 FR. 50

PARDESSUS mi-saison pour hommes, depuis 15 à 30 FR.

MANTEAUX de PLUIE Tissu garanti imperméable, depuis 1400 2 35 à 50 FR.

COIN DE RUE AU RUE NEUVE 12 (ancien Magasin Gaillard).

A LOUER On offre à louer à proximité de l'hôtel des postes et du nouvel Hôtel Central, au deuxième étage des n° 42 et 44 de la Rue Léopold-Robert, un beau grand appartement de cinq à sept pièces avec balcon du côté nord, cuisine, chambre de bains et dépendances. — S'adresser au propriétaire, au 1er étage. 16901 17

ÉPICERIE Rue de la Charrière 29. Débit de lait. — Débit de pain. Vins et liqueurs de premier choix à tout prix. Se recommande 14750-33 Edouard RUTTI-PERRET

CUISINE POPULAIRE de la Chaux-de-Fonds.

Assemblée générale des actionnaires le vendredi 16 février 1894, à 5 1/2 heures du soir, au bâtiment de la Cuisine populaire.

- Ordre du jour: 1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente. 2. Rapports administratif et financier. 3. Rapport des contrôleurs-vérificateurs. 4. Renouvellement partiel du Comité. 5. Nomination des contrôleurs-vérificateurs. 1555-2 Les actionnaires sont instamment priés d'y assister en présentant leurs titres d'actions. Aux termes des dispositions de l'art. 641 du Code fédéral des obligations, l'inventaire, le bilan, le compte des profits et pertes et le rapport des contrôleurs, sont mis à la disposition des actionnaires chez le caissier M. Henri Rieckel.

Eventails de bals et soirées. Carnets de bal CRAVATES BLANCHES GANTS BLANCS en peau, depuis 1 fr. 25; 6 boutons, 2 fr. 25. BIJOUTERIE argent, plaqué et de fantaisie. FLÈCHES haute nouveauté. AU 180-280 Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds en face du théâtre. anciennement Bazar Wanner

Dans une grande cité industrielle des Montagnes neuchâteloises, on demande un Tenancier cafetier sérieux, expérimenté, parlant français, pour un établissement bien connu et avantageusement situé. Pas n'est besoin d'un grand capital, un simple fond de roulement suffit. Entrée le 1er mars 1894. — Adresser les offres à l'Agence Haasenstein & Vogler, à Saint-Imier, sous chiffres P. 741 J. 1598-2

Terrain à acheter On demande à acheter un terrain plat, d'une superficie de 7500 à 8000 mètres carrés, situé aux abords du village. — Adresser les offres par écrit aux initiales V. C. 16833, d'ici au 15 janvier 1894, au bureau de l'IMPARTIAL. 16833-22



Un ménage sans enfants prendrait un enfant en pension, soins assurés. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1428

Pour fin de saison! Tous les Chapeaux de feutre en magasin seront cédés avec 10 o/o de Rabais. Encore quelques BOAS et MANCHONS à très bas prix. Grand choix d'ARTICLES pour ENFANTS. Brassières. Langes. Jupons. Robettes crochetées. Manteaux et Douillettes. Capotes en cachemire. 789-298 LAINES à TRICOTER. GANTS DOUBLÉS, à 60 cent. Couronnes mortuaires AU BAZAR NEUCHÂTELOIS CORSETS — MERCERIE

M. Bourgeois, Fabricant de chaises annonce à l'honorable public qu'il demeure actuellement Rue Jaquet-Droz 14 a. Il se charge, comme du passé, du cannage et du rempaillage des chaises. — Réparations diverses. Travail propre et prompt. 1060 2 Prix très modérés.

Pour St-Georges 1894, à louer à des personnes d'ordre de beaux appartements de 2 et 3 pièces, exposés au soleil. Prix modérés. — S'adresser, l'après midi, chez M. Wuilleumier, rue de Bel-Air 11, au 2me étage. 369-10

Pour remonteurs! Un outillage complet et en bon état, pour remonteurs, est à vendre. 1382 1

Bureau rue Léopold Robert n° 6. ÉPICERIE-BOULANGERIE 14, Parc CH.-F. REDARD Parc 11.

Vin blanc nouveau de Neuchâtel, à 60 c. le litre. Vins rouges de table, garantis nature, depuis 45 c. le litre. Saucissons du Val-de-Ruz et Conserve. 1049 4

Cabinet de Lecture PAPETERIE 30, RUE DU PARC 30 Tous les livres nouvellement parus sont en lecture. 268-17

A remettre de suite un petit commerce d'épicerie et mercerie. Peu de reprise. 1553 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Café Jurassien RUE DE BEL-AIR 1518 2 VINS à emporter depuis 60 à 70 c. le litre.

Une ancienne maison de vins offre des VINS BLANC & ROUGE de première qualité, à 32 centimes le litre. Adresser les demandes, sous initiales M. V. 1130, au bureau de l'IMPARTIAL. 1130

Café Suisse PLACE DUBOIS

Véritable Kirsch de Bâle Campagne, à 3 fr. 75 le litre. Provenance directe du paysan. 1550-1

CLICHÉS en tous genres AUG. MARTIN & Co Illustration ARDON (VALAIS)

Grandes enchères d'immeubles aux Geneveys s/Coffrane.

Le samedi 10 février 1894, dès 7 heures du soir, au Restaurant Sigris, aux Geneveys s/C., où la minute de vente est déposée, le citoyen G^{me}-H^{ie} L'ÉLATTENIER, jardinier, à Paris, exposera en vente par enchères publiques les immeubles suivants: Au cadastre des Geneveys s/C. 1. Un bâtiment en bon état d'entretien, renfermant 2 logements, écurie, grange et remise, avec droit à un puits intarissable. Ce bâtiment est assuré pour le prix de fr. 16000. 2. 15 pièces de terre, en nature de verger, jardin et champ, d'une surface de 68543 mètres carrés ou 25 1/3 poses. Au cadastre de Coffrane. Un pré de 2747 mètres carrés (1 pose). Au cadastre de Boudevilliers. Un pré de 4250 mètres carrés (1 1/11 pose). Entrée en jouissance et paiement du prix, selon entente. Pour visiter les immeubles s'adresser à M. H. MAUMARY, aux Geneveys-sur-Coffrane. 1200 3

Belles Oranges SANGUINES au KIOSQUE, rue Léopold Robert 1408 1

Mlle JACOT, tailleuse, annonce et aux dames de la localité qu'elle a transféré son domicile Rue du Temple Allemand 51. 1361

A louer pour St-Georges un MAGASIN avec logement. Très bonne situation et conditions très favorables. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1551-5

AVIS On désire placer dans une honnête famille un jeune garçon de 16 ans, recommandable, voulant se perfectionner dans la langue française. De préférence dans un commerce où il pourrait aider. On paierait suivant entente. — S'adresser chez M. Georges Moritz-Blanchet, rue de la Ronde 29. 1194-3

VOITURIER Une personne pouvant disposer de son attelage pendant quelques heures chaque jour trouverait à conduire en ville une marchandise de transport facile. — S'adr. sous initiales D. L. 1470, au bureau de l'IMPARTIAL. 1479-2

Vente au détail de MONTRES garanties or, argent, acier et métal.

F. ARNOLD DROZ 39, Rue Jaquet-Droz 39 CHAUX-DE-FONDS 13756-54

PENSION. Dans une petite famille, on prendrait un ou deux messieurs pour la pension. 1411 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pré. A louer un pré aux abords du village. Prix 350 fr. l'an. S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 696

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11. A LA CONFIANCE 11, rue Léopold Robert 11. Locle Chaux-de-Fonds Bienne

Pendant l'inventaire jusqu'à fin janvier il est mis en vente à tout prix une quantité de marchandises désassorties

Coupes et Coupons de tissus dans tous les genres qui ne sont pas inventoriés. — Bonne occasion pour œuvres de bienfaisance pour lesquelles les prix seront encore réduits.

GRANDE
Brasserie METROPOL
80, rue Léopold Robert 80.
CE SOIR, Débuts de la Nouvelle
TROUPE PARISIENNE
Se recommande, 1639-1
Le tenancier, **Hans BURRI**

Horlogerie.
Dans un des principaux centres horlogers on offre à remettre la suite d'un atelier de terminages en pleine activité. Ouvrage assuré. — Adresser les offres par écrit sous chiffres **A. Z. 1659** au bureau de l'IMPARTIAL. 1659-3

LIBRAIRIE
DELACHAUX & NIESTLÉ
NEUCHÂTEL
1657-1 Il vient de paraître (N-755 J)
Le Bonheur domestique
conseils aux femmes sur la conquête de leur ménage, ouvrage imité de l'Allemand et publié par la maison Ph. Suchard. — 5^e édition augmentée, un vol. in-12, broché fr. 1.50, le même relié en toile fr. 2.50.

Boulangerie Klopfenstein.
Rue de la Demoiselle 12 A. 1640 6
Stängely
au beurre

Mlle JEANNERET
maîtresse de pension
rue de la Demoiselle 126, au rez-de-chaussée, à gauche, recevait encore quelques bons pensionnaires.
1475-2 Se recommande.

BOUCHERIE
RODOLPHE HALLER
22, rue de la Ronde 22.

BŒUF, 1^{re} qualité, à 70 et 75 c. le demi-kilo.
Bon GROS VEAU, à 60 c. le 1/2 kilo.
MOUTON, à 80 et 90 c.
Grand choix de LAPINS et CABRIS, à 75 c. le demi-kilo.
Se recommande, 1642 2

A vendre
144 échappements 19 et 20%, clef, ligne droite, Spiral Breguet. — S'adresser Case 4526 Breuleux. 1656 3

Nouveauté musicale !
Vient de paraître au magasin de musique **L. JUVET, à BIENNE :**
Rochers solitaires
pour ténor, soprano et baryton, avec accompagnement de piano.
Prix, 1 fr. 35. 1566 3

Fabrication de cadrans
d'émal en tous genres Spécialité de sous-fondant, soigné et bon courant.
1582-3
Paul Chopard,
Rue du Temple Allemand 109.

Horlogerie. On demande un bon horloger pouvant entreprendre douze cartons petites pièces ou cylindre par semaine. — Ouvrage garanti et fidèle. — S'adresser poste restante Case 155, Chaux-de-Fonds. 1584 3

FABRICANTS
faisant les genres russes bon marché, à clef et remontoir, sont priés de donner leurs adresses, avec leurs prix, au bureau de l'IMPARTIAL sous chi^{res} Y. C. 1586.
1586-2

Chaque semaine,
MORUE dessalée
Au magasin de
COMESTIBLES
CHARLES SEINET
1733-7 10, Place Neuve 10.

Indispensables dans chaque bureau
Nouvel envoi de
TAMPONS INUSABLES
pour timbres en caoutchouc ou métal. Plus d'encre. Plus de taches. Propriété absolue. Durée indéfinie, Economie et élégance. — En vente
PAPETERIE A. COURVOISIER
rue du Marché 1.

Peintre. Une peintre en romaines et chiffres en tous genres cherche place de suite ou du travail à la maison. — S'adresser rue du Progrès 95 A, au rez-de-chaussée. 1625 3

Servante. Une personne d'un certain âge cherche pour de suite une place de servante dans une bonne famille. Bonne cuisine ordinaire. — S'adresser à M. Bär, pasteur à l'Eglise méthodiste. 1653 3

Un jeune homme ayant fait un apprentissage dans une banque désirerait donner des leçons de comptabilité ou faire des écritures quelconques. Prétentions modestes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1545-2

Un homme marié, âgé de 30 ans, connaissant le commerce demande occupation dans un magasin, ou comme homme de peine. — S'adr. rue du Stand 17, au 1^{er} étage, à droite. 1535 2

Une jeune fille propre et travailleuse cherche une place dans une bonne famille. — S'adresser rue du Nord 31, au rez-de-chaussée. 1433-1

Une jeune fille de 21 ans parlant allemand, cherche une place pour faire un ménage. Entrée de suite. — S'adresser à M. J. Rieder, Corbatière. 1436-1

Journalière. Une jeune dame demande des journées ou des heures pour tout faire. — S'adresser chez Mme Tripet, rue du Progrès 92, au premier étage. 1440-1

Une demoiselle cherche emploi quelconque ou elle pourrait s'occuper pendant le jour à un travail non pénible; elle ne serait pas exigeante pour les gages. — Ecrire sous **J. B. 26**, Poste restante, LOGLE. 1395 1

Journalière. Une femme forte et robuste se recommande pour faire des journées. Pour renseignements s'adresser rue du Puits 8, au deuxième étage. 1402-1

Une jeune fille de toute moralité, cherche une place pour aider au ménage, ou elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Entrée de suite. — S'adresser rue du Progrès 14, au rez-de-chaussée. 1420 1

Polisseuses. La Fabrique de Bellevue Locle demande plusieurs bonnes polisseuses de boîtes argent. — Entrée immédiate. 1623 3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage, elle devrait loger chez ses parents. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1624-3

Graveur. On demande pour de suite un graveur sachant bien faire le mille feuilles. — S'adresser rue du Parc 75, au 3^{me} étage, à gauche. 1654 3

On demande pour le ménage d'un monsieur une servante recommandée connaissant tous les travaux d'un ménage soigné; pour un pensionnat de garçons une cuisinière, bon gage; pour hôtel et particuliers plusieurs cuisinières, femmes de chambre, sommières, filles de cuisine, servantes, Demoiselle de magasin, jeunes filles, etc. — S'adresser au Bureau de Confiance, Mme Kaufmann, rue Daniel JeanRichard 11, au 2^{me} étage. 1660 3

Servante. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage et garder des enfants. — S'adresser Café des Alpes, rue St-Pierre 12. 1643 3

Pierriste. Un bon grandisseur peut entrer de suite à l'atelier Christ Lehmann, à Renan. 1644-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire des commissions. — S'adresser rue de la Serre 18, au 1^{er} étage. 1615-8

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or, nourrie et logée chez ses patrons. 1585 2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande un Locle une bonne servante connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser à M. Schafter, Café de la Poste, Locle. 1533 2

Servante. On demande une bonne servante de toute moralité sachant faire la cuisine. — S'adresser rue Léopold Robert 7, au 1^{er} étage. 1519-2

Cadrans. On demande de suite un bon ouvrier LIMBUR. 1544-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande pour de suite une jeune fille libérée des écoles, pour faire une petite partie de l'horlogerie. — Rétribution de suite. — S'adresser à M. P.-Alcide Pellaton, rue du Parc 86. 1536-2

Femme de chambre. On demande pour Mulhouse (Alsace), une femme de chambre sachant bien coudre et repasser et munie de bons certificats. 1441-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière connaissant en outre tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages si la personne convient. — S'adresser rue Léopold Robert 37, au 1^{er} étage. 1442-1

Doreur. Un bon doreur sachant bien graver et grattoiser est demandé de suite. — S'adresser chez Mme Droz, doreuse, rue St-Pierre 14. 1446-1

Fille. On demande de suite une fille de moralité pour soigner un enfant et s'aider aux travaux du ménage. — S'adresser chez M. Fankauer, rue Jaquet-Droz 39, au 3^{me} étage. 1448-1

Commissionnaire. On demande un bon commissionnaire âgé de 14 à 15 ans. — S'adresser chez M. Jean Wutrich, boucher. 1443-1

Fille. On demande pour le 15 courant une fille sachant cuire et faire un ménage soigné. 1458-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande pour le commencement de mars une jeune fille de toute moralité connaissant les travaux du ménage. — S'adresser chaque jour après midi, rue de la Paix 45, au rez-de-chaussée, à droite. 1444-1

Servante. On demande de suite une servante propre, active, au courant de tous les travaux d'un ménage et sachant cuire. Bon gage. 1484-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille sachant déjà un peu les travaux du ménage et aimant les enfants — S'adresser rue du Parc 35, au 2^{me} étage. 1464 1

Logement. A louer pour St-Georges 1894 un bel appartement de 5 chambres et dépendances, rue du Premier Mars 4, second étage. Loyer très modéré. — S'adresser à la Droguerie Stierlin et Perrochet, rue du Premier Mars 4, ou à M. Ch. Tissot Humbert, gérant 1607 3

Magasin. A remettre pour tout de suite ou pour St-Georges un magasin avec ou sans appartement. Position centrale. 1650-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Pour cas imprévu, à louer de suite un logement de 3 chambres et dépendances, avec balcon, exposé au soleil. — S'adresser rue du Parc 81, au 3^{me} étage. 1646-3

Chambre. A louer de suite à un monsieur ou demoiselle de toute moralité et travaillant dehors une jolie chambre meublée, on donnerait la pension si on le désire. — S'adresser rue du Gibraltar 13, au 1^{er} étage, à gauche. 1626-3

Chambre. On offre à partager une jolie chambre avec une dame ou demoiselle honnête. On donne la pension si on le désire. — S'adresser rue de la Serre 54, au 2^{me} étage. 1627-3

Chambre. A louer à un monsieur une chambre meublée, située au centre du village. 1634-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue du Progrès 61, au 1^{er} étage. 1651-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à 2 fenêtres indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue de l'Envers 16, au 2^{me} étage. 1648 3

Logements. A louer deux logements pour fin de mois ou plus tôt. — S'adresser à M. Emile Huguenin, rue de la Promenade 37. 1527 5

Logements. A louer aux Hauts-Geneveys pour le 23 avril 1894 plusieurs logements de 2 et 3 pièces, cuisine, corridor fermé, avec alcôve, pour séjour ou à l'année. — S'adresser à M. Ch. Petit-Richard, aux Hauts-Geneveys. 1307-3

Pignon. A louer pour cas imprévu, de suite ou pour St-Georges, un joli pignon composé de 3 petites chambres, corridor fermé et dépendances. — S'adr. pour renseignements rue de la Paix 69, au deuxième étage, à gauche. 1526-2

A louer en bloc ou séparément pour St-Martin 1894 un grand APPARTEMENT de 8 pièces et dépendances. Situation unique, rue Léopold-Robert. 1578-2
S'adresser Case 2567 Chaux-de-Fonds.

Appartements. A louer pour St-Georges 1894, rue des Granges 9, un logement de 2 grandes chambres et grande cuisine, et un autre d'une pièce avec cuisine, les deux avec leurs dépendances. — S'adresser à M. Nicolet, rue du Parc 43. 1645-2

Logement. A louer pour St-Georges 1894, à proximité du Collège de l'Abeille, un beau logement de trois pièces, corridor et dépendances. — S'adr. à M. Ittan, rue de la Demoiselle 124. 1548-2

Chambre. A louer une chambre bien meublée et exposée au soleil, très chaude et chez des personnes très honorables. — S'adresser chez M. Borzaga, rue de la Ronde 9, au 2^{me} étage. 1538-2

Chambre. A remettre de suite ou à volonté une chambre meublée à un ou deux messieurs de moralité. — S'adresser rue du Progrès 103, au rez-de-chaussée, à gauche. 1560-2

Chambre. A louer à un monsieur de moralité, une jolie chambre bien meublée, indépendante et exposée au soleil, située rue de la Demoiselle 93, maison avant le Collège de l'Abeille, au rez-de-chaussée. 1537 2

Une dame seule ayant un petit logement, offre à remettre une belle chambre meublée et exposée au soleil, à une ou deux dames de toute moralité et travaillant à la maison. 1503-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Atelier. A louer pour St-Georges 1894 un bel atelier de 6 fenêtres, très bien situé pouvant servir à différents métiers d'horlogerie. — S'adresser rue du Collège 7, au 1^{er} étage. 1264-2

Appartements. A louer de suite ou plus tard un appartement de trois pièces, remis tout à neuf, situé Place de l'Hôtel-de-Ville, au 3^{me} étage.

Un appartement de deux grandes pièces, rue du Collège 19, 2^{me} étage, pour de suite ou plus tard.
S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Demoiselle 29. 1279 2

Situation centrale. APPARTEMENT à louer pour St-Martin 1893, place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1^{er} étage, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser au Grand Bazar du Panier Fleuri. 16927-60

Appartement. A louer un appartement de deux pièces pour le 1^{er} Mars, rue du Collège 8. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Demoiselle 29. 1280-2

Logements. A louer pour le 23 avril 1894, 2 beaux logements de 3 et 5 chambres avec alcôve et dépendances, cour et lessiverie. — S'adr. à M. Paul-E. Vogel, rue de la Demoiselle 85 752-10

Local. A louer pour St-Georges 1894 un beau local au soleil levant à l'usage d'atelier. — S'adresser à M. Arnould, graveur, ou à Mme Maillard, rue du Soleil 1, au 3^{me} étage. 1669-13

Pignon. A louer pour le 23 avril un pignon carré, de 3 pièces et une cuisine. — S'adresser rue de la Demoiselle 84, au 1^{er} étage. 16443-28

Logements. Encore quelques logements à louer pour St-Georges 1894. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle n° 135. 17047-38

Le troisième étage
composé de 6 pièces, cuisine et dépendances, de la maison rue Daniel JeanRichard 13, est à louer pour St-Georges 1894. — S'adresser à la Banque Fédérale, à la Chaux-de-Fonds. 1013-1

Logement. A louer de suite ou pour cause imprévue, un logement de 3 pièces, avec balcon, cuisine et dépendances, au 1^{er} étage de la rue de la Paix 71. — S'adresser rue de la Paix 79, au 3^{me} étage, à droite. 1459-1

Appartement. Pour St-Georges 1894, à louer un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé rue Fritz Courvoisier, près la place de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser rue du Pont 21, au 2^{me} étage, à droite. 1449-1

Chambre. A remettre une chambre meublée, à des messieurs ou des demoiselles de moralité. — S'adr. chez M. Jeanrenaud, rue du Progrès 5. 1434-1

Chambre. A louer rue Jaquet-Droz 11, au rez-de-chaussée, une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. 1488-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée. — S'adresser rue du Premier Mars 14 c, au 3^{me} étage, à droite. 1450-1

Chambre. A louer une chambre avec cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Grenier 43, au premier étage. 1451-1

Chambre. A louer de suite à une ou deux dames une chambre meublée. — S'adresser rue du Puits 20, au 2^{me} étage. 1452-1

Chambre. A louer de suite, à une personne de moralité, une jolie chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser dans la matinée ou le soir après 8 heures. 1454 1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Des personnes sans enfants offrent à louer une chambre non meublée, exposée au soleil et à deux fenêtres. — S'adresser rue du Grenier 26, au 2^{me} étage, à gauche. 1456-1

Appartements. On offre à louer pour St-Georges 1894 de beaux appartements modernes, exposés au soleil et situés dans de beaux quartiers de 1, 2, 3, 4 pièces. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage, à gauche. 16539-1

Une personne tranquille et solvable demande à louer une chambre non meublée, exposée au soleil, pour le 15 courant. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au rez-de-chaussée, à droite. 1652 3

Une demoiselle de moralité et solvable, travaillant dehors, cherche à louer de suite une chambre bien meublée et indépendante, située si possible au centre du village. 1521-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 23 avril 1894 un petit appartement et une grande cave pour vente de vins à l'emporté. — Ecrire sous initiales **A. Z. 1532** au bureau de l'IMPARTIAL. 1532-2

Un monsieur demande à louer de suite ou pour le 1^{er} mars deux chambres contiguës meublées ou non. — Adresser les offres, rue du Stand 12, au rez-de-chaussée. 1457 1

On demande à louer une chambre meublée si possible indépendante et située au centre du village, pour y travailler. — Adresser les offres rue des Terreaux 47, au 1^{er} étage. 1463-1

On demande à acheter un coffre-état, mesurant extérieurement : largeur 50 centimètres au plus; profondeur 50 centimètres environ, hauteur indéterminée. Adresser les offres en indiquant dimensions exactes et le prix, sous chiffres **Z. Z. 1655** au bureau de l'IMPARTIAL. 1655-3

On demande à acheter un petit potager usagé mais en bon état. 1658-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion un lit complet en crin animal, ainsi qu'une table de nuit, bien conservés. — S'adresser à Jean Bichsel-Opliger, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 7. 1530-2

On demande à acheter d'occasion des outils de peintre en cadrons. — S'adresser chez Mme Etienne, rue de la Ronde 19, Chaux-de-Fonds. 1539-2

On demande à acheter des FUTS contenant de 200 à 400 litres. 1556-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
A la même adresse, à louer un tour à gullocher.

A vendre les outils d'une régleuse avec une bonne machine peu usagée, bien conservée, à bas prix. — S'adr. rue de la Promenade 9, au 2^{me} étage, à gauche. 1628-3

A vendre d'occasion un lit de fer pliant complet et peu usagé (à une personne) une couverture de lit, tables, glaces, etc., plus divers articles de ménage, le tout à des prix modérés. 617-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une bonne machine à coudre à un prix modique.
A la même adresse une jeune personne cherche une place comme demoiselle de magasin. — S'adresser rue du Temple Allemand 73, au rez-de-chaussée. 1647-3

A vendre un canapé à coussins, un potager, le tout très bien conservé. — S'adresser rue du Premier Mars 5, au 1^{er} étage. Le logement est à remettre. 1520-5

Oiseaux. A vendre plusieurs oiseaux du pays, tels : tarins, serins, linottes, etc., ainsi que des canaris. — S'adresser rue du Grenier 43 B, au pignon. 1572-3

A vendre un potager neuf avec bouilloire et un usagé en bon état, à l'épicerie rue du Marché 1. 1529-2

A vendre un établi à trois places pour peintres. — S'adresser rue du Stand 17, au 1^{er} étage à droite. 1534-2

Vaches. A vendre des vaches prêtes à vêler. 1559-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une bonne machine à coudre Singer peu usagée, à prix modique. — S'adresser rue de la Demoiselle 88, au 4^{me} étage, à gauche. 1551-2

Canaris. A vendre une paire de canaris ordinaires, une paire de véritables hollandais, plusieurs femelles et plusieurs cages. — S'adresser rue du Progrès 6 A. 1565-2

Mouvements. Pour cause de départ, à vendre à des prix excessivement réduits, des mouvements à différents degrés d'avancement en répétitions à quarts et à minutes, simples et avec différentes complications. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1523-5

A vendre un lit en fer à deux personnes et un canapé. — S'adr. rue de la Serre 8, au rez-de-chaussée, à droite. 1493-2

A vendre un beau lit complet neuf, matelas crin animal, une belle table à coulisse, ainsi qu'un potager bien conservé (n° 12). — S'adresser rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée à droite. 1455-1

A vendre pour cause de départ à un prix réduit un bon tour lapidaire pour les débris presque neuf, avec établi et roue en fer et toutes les accessoires. — S'adresser rue de la Serre 6, au 3^{me} étage, à droite. 1465-1

Perdu dans la partie ouest de la localité un portefeuille maroquin brun, intérieur soie bleue. Le rapporter contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1649-3

Perdu depuis l'Usine à gaz à la rue de la Serre 71, un porte-monnaie en peau noire, renfermant 20 fr. environ et un billet de chemin de fer. Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 71, au 1^{er} étage. 1531-1

Il a été enlevé mardi 6 courant, devant le magasin de vannerie Robert-Tissot une chaise d'enfant encore tout emballée, faisant poussette, avec table à jeu. Bonne récompense à la personne qui pourrait en donner des renseignements. 1557-1

Egaré. Une jeune chienne, race boulevé, dogue, manteau jaune, museau noir avec une tache blanche au milieu, s'est égarée depuis Mardi matin. — Les personnes qui en auraient pris soin ou qui pourraient en donner des renseignements sont priées d'en avvertir la Police. 1562-1

Monsieur Schneider, Mademoiselle Genz-Schneider, tous deux à Munich, Mademoiselle Rose Leutner, sa fiancée, les familles Hammer, Leutner et Eberlé, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur beau-fils, frère, fiancé, cousin et parent,
Monsieur Louis HAMMER
que Dieu, dans son grand amour, a enlevé à Lui, dans sa 24^{me} année, après une longue et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 9 février 1894.
L'inhumation à laquelle ils sont priés d'assister aura lieu **Lundi 13** courant, à 1 heure après-midi.
Domicile mortuaire: Hôpital.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1641-2

Les familles Colliot, Iret, Faivre, Bourret, Schafter, Breitler, Bär et Spahr font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,
Monsieur Louis-Auguste COLLIOT,
décédé subitement mercredi soir, dans sa 61^{me} année.
La Chaux-de-Fonds, le 8 Février 1894.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Samedi 10** courant, à 9 heures du matin.
Domicile mortuaire, Place d'Armes 14 A.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 1601-1

THÉÂTRE de la Chaux-de-Fonds

Direction M. PAUL MARTIN
Bureaux 8 h. Rideau 8 1/2 h.
Dimanche 11 Février 1894
Avec le concours de Mlle A. Frémeau,
forte chanteuse du Grand Théâtre
de Nantes; M. Vallobra, basse noble
du Théâtre Lyrique de Paris;
M. Fourès, fort ténor du Théâtre
Lyrique de Paris.

LA FAVORITE

Opéra en 4 actes.
Paroles de MM. Scribe, A. Royer et de
G. de Vaez.
Musique de Donizetti.

LA SCÈNE publiée en Sup-
plément l'analyse et les couplets de
LA FAVORITE. Prix: 10 centimes.
En vente dans les dépôts.

PRIX DES PLACES:
Balcon, fr. 4.50. — Premières, fr. 3.75. —
Fautouils d'orchestre, fr. 3. — Parterre
numéroté, fr. 2. — Secondes numérotées,
fr. 2. — Secondes non numérotées, fr. 1.75.
— Troisièmes, fr. 1.25.

Dépôts des billets, M. Léopold Beck et
Mme Evard Sagne.

Pour les places prises à l'avance
l'entrée se fera par la ruelle du Casino de
7 1/2 h. à 8 heures. 1613-2

Pour plus de détails, voir
les affiches et programmes.

Café-Restaurant VITAL MATHEY
à la Bonne-Fontaine.
EPLATURES
Dimanche 11 Février 1894
dès 7 1/2 h. du soir,

Souper aux tripes
avec LAPIN.
1614 2 Se recommande.

Café restaurant Nicolas RUFER
Boulevard de la Gare 2.
Dimanche 11 Février 1894
dès 8 h. du soir, 1615-2

Souper aux tripes
et SOIRÉE DANSANTE
Se recommande, Nicolas RUFER.

Café-Restaurant-Brasserie
de l'Arsenal.
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
à 7 heures 15375-12

Souper aux tripes
On sert pour emporter.
Se recommande, C. Dubey.

Café-Restaurant Studler-Weber
Boulevard de la Capitaine 5.
Samedi 10 Février 1894
dès 8 h. du soir, 1578-1

Souper aux tripes
et lapin.
SOIRÉE FAMILIÈRE
Se recommande, Le Tenancier.

Café-Brasserie des AMIS
9, RUE DU PREMIER MARS 9.
Samedi 10 Février 1894
dès 7 1/2 h. du soir, 1579-2

Souper aux tripes
Se recommande, J.-R. Köhl.

BRASSERIE GAMBRINUS
rue Léopold Robert. 18203-43
— Tous les jours —
Choucroute de Strasbourg
avec
Saucisses et Viande de porc assortie

ESCARGOTS
On sert pour emporter.

Tripes - Tripes
à emporter
Samedi 3 Février 1894
dès 6 1/2 h. du soir,
Les délicieuses Tripes lyonnaises
à 1 fr. 20 la ration.
Tripes bouillies à 60 ct. la ration.
Pommes de terre à 10 centimes.
1630-2 Se recommande,
Mme KUNZER, rue des Terreaux 9

Restaurant du Nouveau Stand

(Grosser Saal)
Sonntag den 11. Februar
Abends 8 Uhr
Theatralische Abendunterhaltung
gegeben vom
Grütli - Mænnerchor
D's Schwyzer Alperoesli
Schauspiel in 3 Akten, mit Gesang, von
A. LANG.

Nach der Vorstellung:
SOIRÉE DANSANTE
Eintritt 60 cts.
Kassaöffnung 7 Uhr.

Eintrittsbillete im Vorverkauf à 50 ct.
bei HH. Bisang, coiffeur, Demoiselle;
Tschäppät, coiffeur, Industrie; Café Rei-
chen, Stand; Eckert, Rocher, sowie im
Grütli-Local, Grenier 8.
Zu zahlreichem Besuche ladet ergebenst
ein 1580 2
Der Grütli-Mænnerchor.

Société des
COURSES SCOLAIRES
et des
CLASSES GARDIENNES

Assemblée générale Vendredi 9
février, à 8 1/2 heures du soir, au
Collège primaire (Salle n° 15), au premier
étage.

Ordre du jour:
Lecture du procès-verbal.
Lecture du rapport général.
Lecture du rapport de caisse.
Lecture du rapport sur les Classes gar-
diennes.
Renouvellement du Comité. 1523-1
Divers.
Toutes les personnes s'intéressant à
cette œuvre, sont instamment priées de
s'y rencontrer

C. A. S.
Dimanche 11 courant, Course au
MONTZ. Départ par le premier
train. Rencontre avec les amis de
Bienna et Sonceboz. — Inscriptions
vendredi au local. 1568 1

Excellente
BIÈRE
en bouteilles
DE LA
Grande Brasserie Feldschlösschen, à
Rheinfelden.
(Genre Munich et Pilsen).

25 cent. la bouteille, ren-
due à domicile par
quantité d'au moins 12 bouteilles. 1618-3
Se recommande,
J. Ledermann-Schnyder,
85, rue du Parc 85.
Les commandes par TÉLÉPHONE
peuvent être adressées au magasin de
tabacs de Mme Barbezat, Balance 13.

4, rue de la Charrière 4,

Café-Brasserie BELLEVUE
dès ce jour à vendre à l'emporté:
Vin blanc du pays, 1892 et 1893, à
50 c. le litre.
Vin rouge ordinaire, à 50 c. le litre.
Vin blanc Neuchâtel, la bouteille
à 80 c., verre à rendre.
Vin rouge Neuchâtel, la bouteille
à 1 fr. 30, verre à rendre. 1394-1
Vins garantis naturels.

Brasserie HAUERT
12, rue de la Serre 12. 12410-71*
— Tous les jours —
Choucroute de Strasbourg
avec viande de porc assortie.

Tous les Mercredis soirs
dès 7 1/2 heures,
TRIPES - TRIPES
à la Mode de Caen.
Se recommande, Veuve Eug. HAUER.

Café-Restaurant du Raisin
6, rue de l'Hôtel-de-Ville. 1631-1
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
à 7 1/2 heures,

Souper aux tripes
Se recommande, J. AMBUHL.

BOULANGERIE
57, r. de la Demoiselle 57
Tous les jours et à toute heure
Bouillon frais
à emporter. 1473-2

BRASSERIE DU SQUARE

Ce soir et jours suivants
dès 8 heures, 1511-2
CONCERT
Débuts de
l'Orchestre „Croate”
(à cordes).
!!! Pour la première fois en Suisse!!!
Beaucoup de succès en France.

Grande Brasserie LA LYRE
23, rue du Collège 23. 1616-3
Samedi, Dimanche et Lundi
dès 8 h. du soir,

Représentation extraordinaire
donnée par M. le professeur
SEIMS
et son sujet CLARCK
dans ses numéros stupéfiants de LA
DÉCAPITATION et du BANC DE
TORTURE

Le nègre Norès désopilant dans ses
imitations.
M. Clark, travail surprenant et inimi-
table
Le célèbre comique Marly,
de la Scala de Lyon, égayera
la soirée par ses nouvelles productions.
Répertoire nouveau inédit.

DIMANCHE, à 3 heures,
MATINÉE
Se recommande, A. Ringger dit Bâtsi

Café Jurassien
RUE DE BEL-AIR 16 1608 2

Tous les Samedis, Dimanches et Lundis,
SOIRÉE FAMILIÈRE
Restauration à toute heure.
FONDUES
Se recommande, M. BERDAT.

PANIERERS
Liquidation
d'un grand lot de
BOURRICHES
très solides
Profitez de l'occasion c'est
AU 7564-104
Grand Bazar du Panier Fleuri

Hôtel du CHEVAL BLANC, Renan
A L'OCCASION des BRANDONS 1517-2
DIMANCHE 11 et LUNDI 12 Février 1894
dès 3 heures après midi,

BAL BAL BAL
Excellent Orchestre. Belle Salle.
Consommations de premier choix.
Soupers
Se recommande, L. STEGMANN-PERRIN.

Jules ULLMANN, chemisier
6 — RUE DU GRENIER — 6
et PLACE DES VICTOIRES.
Chemises blanches, dep. 3 fr. 90
Rayon spécial de CHEMISES pour OUVRIERS
Très grand choix de CRAVATES, dep. 40 c.
Camisoles, Caleçons, Chaussettes, Chemises
et Gilets flanelle, Faux-Cols, Manchettes,
Bretelles, Mouchoirs, Foulards, etc.
Spécialité de CHEMISES SUR MESURE
Réparations en tous genres. 8307-39

Brasserie Krummenacher

45, rue de la Serre 45.
Ce soir et jours suivants,
dès 8 heures,
GRAND CONCERT
DONNÉ PAR
Les Schweizeringvögel
(Helmatklänge)
en costume bernois (2 dames et 1 monsieur)
DIMANCHE, dès 8 heures,

Grande Matinée
ENTRÉE LIBRE 1619-3

HOTEL DU CHEVAL BLANC
à la Ferrière. 1609-2
Dimanche 11 Février 1894
dès 3 h. après midi,

BAL BAL
PUBLIC PUBLIC
Se recommande, LE TENANCIER.

Café de l'Union
Basse-Ferrière 1605-2
Dimanche 11 Février 1894
dès 3 h. après midi,

BAL BAL
BONNE MUSIQUE
Soupers et Bonnes consommations.
Se recommande, Vve FÉVRIER.

Hôtel du CERF
55, rue de l'Hôtel-de-Ville 55.
DIMANCHE 11 FÉVRIER
dès 3 h. après midi, 1629-2

BAL BAL
Se recommande, Le tenancier.

Hôtel de la Balance, SONVILLIER
DIMANCHE et LUNDI

BAL PUBLIC
1610-2 Excellent orchestre. H-723-J
Bonnes Consommations.
Se recommande, F. César Marohand.

Café Emile LINIGER, la Ferrière
Dimanche 11 Février 1894
BRANDONS

BAL BAL
Bon Orchestre. — Parquet.
Invitation cordiale. 1569 2

On demande à louer
pour Saint-Martin 1894 un APPARTE-
MENT de 5 à 6 chambres. Situation
centrale. 1230-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Grande Salle de BEL-AIR

Dimanche 11 Février 1894
dès 2 1/2 h. après midi,
Grand Concert
donné par
l'Orchestre l'Espérance
sous la direction de M. Seb. Mayr, prof.
avec le bienveillant concours
M. CH. JACOT

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE 1635-2
1. Tivoli, marche . . . J. Meisel
2. Les Marionnettes, ouverture . . . Gurliitt
3. La chanson du labourer . . . Gangloff
(M. Ch. Jacot.)
4. Les Filles d'Ève, valse . . . C.-M. Ziehrer
5. Colibri, polka pour piccolo . . . Tavan
DEUXIÈME PARTIE
6. Le roi d'Yvetot, ouverture . . . Ad. Adam
7. Golfe de Naples . . . L'Aguardia
8. Le Soleil (M. Ch. Jacot), avec ac-
compagnement d'orchestre . . . Romieux
9. 's Mædle vom Berg, duo de clari-
nettes (MM. Baur et Mathey). . .
10. Aus der Zeit für die Zeit . . . Reckling

Entrée: 50 cent.
Les membres passifs sont priés de se
munir de leur cartes de saison. 1635-2

Leçons d'ITALIEN et de FRANÇAIS
S'adr. au bureau de l'IMPA. TIAL. 1633-3

Café PARISIEN
— Dimanche 11 courant —
dès 8 heures,

GRANDE SOIRÉE
(Fête du Carnaval). 1632-2
Entrée, 50 c. pour les messieurs

Café du Commerce
NOIRMONT
BRANDONS

BAL PUBLIC
Musique Glatz-Rüsser.
1611-1 Se recommande.

Café-restaurant Santschi-Biedermann
2 B, Grandes-Crosettes 2 B.

Dimanche 11 Février 1894
GRAND
Bal
Dès 7 1/2 h. du soir, 1636-2

Souper aux tripes
Se recommande, LE TENANCIER.

Café d'Espagne, à St-Imier
Rue de la Malatte.

DIMANCHE et LUNDI
BAL BAL
INVITATION CORDIALE
1637 2 H-759 J E. Herzig.

HOTEL DU CERF
H-759 J VILLERET 1638-2
DIMANCHE et LUNDI

Bal BAL
PUBLIC
Musique WIDMER dit PFUND.
Se recommande, E. Bürkl.

Boucherie-Charcuterie
J. SCHMIDIGER
rue de la Balance 12.

GÉNISSE, 1re qualité, à 70 c. le 1/2 kil.
Beau gros VEAU, à 60 c.
PORC frais, à 90 c.
PORC salé et fumé bien conditionné.
Saindoux garanti pur, 90 c. le 1/2 kil.
Choucroute, Sourisbe, Compôte aux
choux, à 25 c. le kilo.
HARICOTS salés. 1602-3
Se recommande, J. SCHMIDIGER.

Grands vins de Californie
plants Bourgogne, Bordeaux,
Porto, Sherry, Moscatel, Co-
gnac, remplaçant avantageusement
comme qualité et prix les grands crus fran-
çais. Vente par fûts et caisses assorties
au choix. 1435-4
Demander échantillons et prix-courant à
Jules MOREL, à Vevey,
IMPORTATEUR

MEUBLES. A vendre plusieurs
MEUBLES. meubles neufs à très
bas prix. — S'adresser rue de la Demoi-
selle 51, au rez-de-chaussée, à gauche.
1474-2